

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

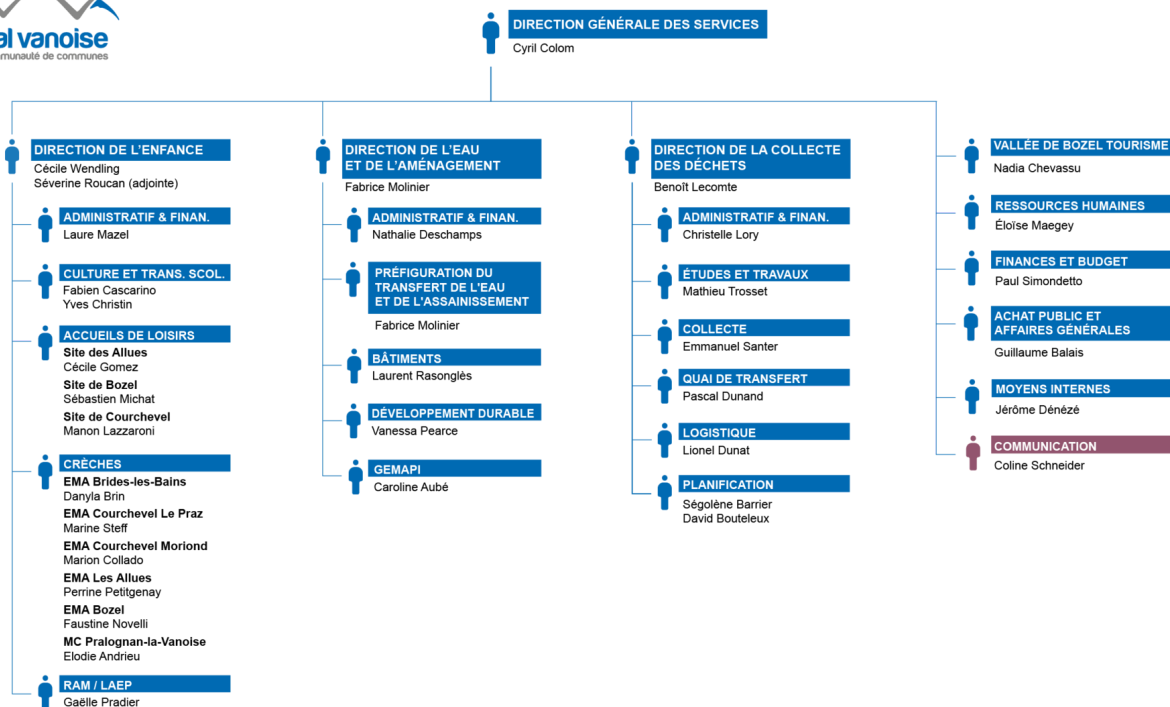
Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

— Organigramme des services au 31/12/2022	3
— Petite enfance, enfance et jeunesse	3
> La petite enfance et l'accompagnement à la parentalité	4
> L'enfance	8
> La jeunesse	11
> Les séjours	13
> La Fête des familles	14
— Culture	15
> Le parcours culturel avec le collège	15
> Les Rendez-vous culturels	15
> L'École des Arts	16
— Transports scolaires	16
> Actions de formation	16
> Actions de sensibilisation	16
— Développement et attractivité du territoire	17
> Étude du projet de rénovation de l'annexe	17
> Le transport à la demande	18
> Entretien des sentiers	18
— Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	18
— Préparation du transfert des compétences eau et assainissement	21
— Étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie pour la Tarentaise	21
— Lancement de la rédaction du plan d'actions développement durable de Val Vanoise	22
— Collecte des ordures ménagères	22
— Développement économique et attractivité du territoire	23
— Tourisme	23
— Ressources	25
> Le services des ressources humaines	25

> Le service finances	28
> Le service achat public et affaires générales	31
> Le service des systèmes d'information	34



— Organigramme des services au 31/12/2022



Service commun avec la commune des Allues

Organigramme des services - maj 5 janvier 2022

— Petite enfance, enfance et jeunesse

L'année 2022 a débuté en étant encore fortement marquée par la crise COVID et ses conséquences sur le fonctionnement des services (fermetures de structure pour clusters, jusqu'à 1/4 de personnel en moins certains jours, protocoles sanitaires à appliquer, etc.).

L'allègement des mesures sanitaires au fil des mois a ensuite permis de reprendre un fonctionnement normal pour le plus grand bonheur des enfants et des professionnels.

Après 2 ans d'interruption, le groupe de travail de la fête des familles a pu aboutir son projet avec l'organisation d'une nouvelle édition plébiscitée par les familles.

En 2022, des travaux d'aménagement et de réfection ont eu lieu en collaboration avec les mairies de Bozel et de Courchevel pour offrir un lieu d'accueil temporaire au centre de loisirs de Bozel et deux nouvelles structures d'accueil petite enfance à Courchevel Moriond pour les saisonniers et les touristes.

La pénurie de personnel petite enfance au niveau national a également impacté le fonctionnement des établissements de Val Vanoise en bouleversant l'organisation de la gestion du personnel et en empêchant l'ouverture complète des crèches de Moriond et de Pralognan.

Afin de valoriser ces métiers en tension et d'assurer une attractivité nécessaire, les élus ont acté une revalorisation salariale des agents de l'enfance.



L'action de Val Vanoise envers l'enfance et la jeunesse s'est étoffée cette année avec la mise en place d'un service commun pour la gestion de la pause méridienne de Bozel à partir de la rentrée scolaire et la mise en place de nouvelles actions à destination des jeunes suite à la réalisation d'un diagnostic (soirée jeunesse itinérante, accueil ados élargis à tous les mercredis et vacances, intégration du dispositif Promeneurs du Net).

Fin 2022, **plus de 1545 enfants différents** ont participé à un ou plusieurs services de la direction de l'enfance (accueils périscolaires avant ou après école, pauses méridiennes, accueils de loisirs le mercredi et pendant les vacances, accueil en crèche, etc.).

> La petite enfance et l'accompagnement à la parentalité

Offrir un accueil de qualité aux jeunes enfants du territoire et accompagner parents et professionnels dans leurs pratiques et réflexions, voici les objectifs de la politique petite enfance de Val Vanoise.

→ Les crèches

La Communauté de communes gère **6 établissements d'accueil du jeune enfant** (dont 2 ouverts uniquement en saison) ce qui représente une **capacité d'accueil de 110 places** (dont 21 saisonnières).

En décembre 2022, la nouvelle crèche des Pitchounets ouvre ses portes au sein de la maison de Moriond. Ce projet, en commun avec la mairie de Courchevel, permet de proposer aux résidents / saisonniers et aux touristes un accueil de qualité dans 2 structures différentes avec des locaux mutualisés. Cette crèche prévue pour 26 places n'a ouvert que pour 16 enfants au vu des conséquences sur notre territoire de la pénurie nationale de personnel petite enfance.

Les établissements ouverts à l'année

Établissement	Nombre de places	Jours et horaires d'ouverture en période normale	Jours et horaires d'ouverture en saison d'hiver
EMA Courchevel Le Praz	30	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	Du lundi au samedi, de 8h à 18h30
EMA Les Allues	19		
EMA Brides-les-Bains	15	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	
EMA Bozel	25		

Les établissements ouverts uniquement en saison

Établissement	Nombre de places	Jours et horaires d'ouverture en saison d'été	Jours et horaires d'ouverture en saison d'hiver
MC Pralognan-la-Vanoise	5	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h	Du dimanche au vendredi, de 8h30 à 18h
EMA Courchevel Moriond	16	Fermé	Du lundi au samedi, de 8h à 18h30

Nos crèches sont garantes de la sécurité physique et affective des enfants. Pour cela, des professionnels de la petite enfance, qualifiés et attentifs aux besoins de chacun, accompagnent les tout-petits dans la découverte de la vie en collectivité. Chaque jour, nos équipes sont mobilisées pour faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure et pour les aider à grandir dans les meilleures conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, les équipes d'encadrement de ces structures d'accueil sont composées d'agents titulaires du diplôme d'éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture ou encore du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance.

Les admissions des enfants au sein de ces établissements sont prononcées par le Président de la Communauté de communes, après avis de la commission enfance qui se réunit au minimum trois fois par an (en février, mai et septembre).

Les choix de la commission s'effectuent en fonction des places disponibles, dans la transparence et le respect de critères décidés par le Conseil communautaire (communes de résidence, date d'inscription, année de naissance de l'enfant, situation sociale de la famille, etc.) ; la grille de notation est consultable sur le site internet de la collectivité.

En 2022, trois commissions ont ainsi statué :

- 3 février 2022 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en août 2022 (15 demandes à l'année et 13 demandes saisonnières traitées) ;
- 10 mai 2022 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en décembre 2022 (44 demandes à l'année et 4 demandes saisonnières traitées) ;
- 15 septembre 2022 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en avril 2023 (18 demandes à l'année et 40 demandes saisonnières traitées) ;

En 2022, les crèches de Val Vanoise ont accueilli **208 enfants, ce qui représente 144 364 heures d'accueil réalisées sur 238 712 heures de capacité d'accueil, soit un taux d'occupation moyen de 60 %.**

D'un point de vue financier, le tarif facturé aux parents varie en fonction de leurs revenus selon un barème imposé par la CNAF.

À titre d'exemple : pour une famille avec 1 enfant le tarif fluctue entre 0,44 € à 3,71 € de l'heure alors que le prix de revient réel moyen est estimé à 13 € dans les crèches de Val Vanoise.

En 2022, sur le budget annuel de 1,8 millions d'euros consacré au fonctionnement des crèches, **le financement est assuré à 37 % par Val Vanoise, 46 % par la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie et 17 % par les participations des familles.**



→ **Le Relais Petite Enfance (RPE) [anciennement Relais d'Assistants Maternels (RAM)]**

Le RPE est un espace de rencontres, d'échanges et d'informations. Il permet aux parents et aux futurs parents de recevoir des conseils et informations sur les différents modes d'accueil. Il apporte également aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et de partager leurs expériences. La responsable du RPE reçoit parents et assistants maternels lors des permanences les lundis et vendredis, de 15h30 à 18h00, ou sur rendez-vous. Le RPE de Val Vanoise participe également activement au réseau des RPE de Savoie. Parallèlement, il organise des temps d'accompagnement à la parentalité et de développement du lien social :

Les ateliers d'éveil RPE

Tous les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30, le RPE propose des ateliers d'éveil et de rencontre aux assistants maternels en exercice sur le territoire de Val Vanoise. Véritables temps d'échanges entre les assistants maternels et les enfants, ces rendez-vous permettent d'échanger sur les pratiques et de découvrir de nouvelles activités. Ils sont aussi l'occasion, pour les enfants de 0 à 3 ans, de se retrouver avec des camarades de leur âge.

Les ateliers itinérants

Tous les jeudis de 9h45 à 11h, le RPE propose des ateliers itinérants, sur inscription, ouverts à tous les parents d'enfants de 0 à 3 ans ainsi qu'aux assistants maternels ou gardes à domicile du territoire de Val Vanoise. Ces temps organisés au plus près des habitants sur 3 communes du territoire (Les Allues, Champagny-en-Vanoise, Pralognan-la-Vanoise) favorisent le lien parent - enfant à travers des animations originales et permettent aux habitants et aux professionnels de se rencontrer.

En 2022, le RPE en chiffres, c'est :

- 29 assistants maternels agréés (dont 17 en activité fin 2022) ;
- 2 temps collectifs par semaine fréquentés en moyenne par 17 enfants et 5 assistants maternels ;
- 4 ateliers en présence d'intervenants : 2 séances d'éveil musical, 1 atelier nesting (sensibilisation sur les liens entre santé et pollution, santé et environnement), 1 atelier/spectacle "De la musique sous le tipi";
- 3 "P'tits lecteurs" en partenariat avec la bibliothèque de Bozel ;
- 13 ateliers itinérants ;
- 3 séances d'analyse de la pratique réservées aux assistants maternels du territoire ;
- la participation des assistants maternels aux 2 conférences, aux temps de lecture "racontines", 3 spectacles organisés par la Maison de l'enfance RPE-LAEP pour tous les publics.

→ **Le Lieu d'Accueil Enfants - Parents (LAEP)**

Ouvert deux fois par semaine, les lundis de 9h30 à 11h30 et mardis de 15h30 à 18h, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace convivial qui accueille, de manière anonyme et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés d'un adulte ayant un lien de parenté avec lui. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents ou futurs parents.

Elle permet aux enfants et à leurs parents au sens large (parents, grands-parents, oncles et tantes, etc.) de se retrouver dans un espace accueillant et ludique favorisant la socialisation et les échanges. Deux accueillants (professionnels ou bénévoles) formés à l'écoute sont présents pour accueillir, écouter et faciliter les échanges.

En 2022, le LAEP en chiffres, c'est :



- 2 temps collectif par semaine, soit 81 ouvertures en 2022 ;
- une fréquentation moyenne de 4 enfants et 4 parents soit 311 adultes et 305 enfants au total (15 papas, 2 grands-pères, 37 mamans, 7 grands-mères, 19 filles et 25 garçons distincts)

→ Les temps parentalité

Les ateliers parents - jeunes enfants

Tous les mercredis matin, de 9h30 à 11h30, la Maison de l'enfance propose des ateliers parents-enfants qui permettent de favoriser le lien entre les parents et les enfants autour d'une activité ludique. Ces ateliers gratuits sont destinés aux enfants de 0 à 3 ans du territoire de Val Vanoise et à leurs familles.

Les ateliers parents-enfants (3-11 ans) :

Ces ateliers se passent tous les mercredis après-midi, certains vendredis soirs et samedis matins au fil de l'année. Depuis le début de l'année 2022, nous avons vu une nette augmentation de la fréquentation des familles (2021 = 48 personnes; 2022 = 93 personnes). Ce sont souvent des familles qui fréquentent régulièrement le lieu.

Les rendez-vous ponctuels

Matinées en famille les samedis, soirées à thèmes les vendredis, conférences, spectacles, ateliers culturels, etc., la Maison de l'enfance organise régulièrement des temps conviviaux destinés aux familles permettant de développer le lien social et d'accompagner la parentalité.

En 2022, les temps parentalité, c'est :

- 44 ateliers parents-jeunes enfants les mercredis matin et 13 ateliers itinérants avec une fréquentation moyenne de 4 adultes et 4 enfants soit 202 adultes et 198 enfants au total ;
- 39 adultes et 54 enfants qui ont bénéficié des ateliers 3-11 ans dont 38 ateliers les mercredis après-midi, 7 ateliers "samedi en famille" et 3 vendredis soirs ;
- 4 intervenants extérieurs sont venus proposer un atelier au 3-11 ans : balade en raquette, sophrologie, Zumba et céramique ;
- 6 temps lecture "Racontines" dont une dédiée à l'opération "premières pages" en partenariat avec la bibliothèque de Bozel dont 28 adultes et 41 enfants ont bénéficié ;
- 3 spectacles : "Petit Pouët" par la compagnie Zoélastic, "Boo ? Une infinie tendresse" par Tokata Compagnie et "Fantaisie polaire" par le Théâtre des 7 lieues, suivis par 76 adultes et 98 enfants au total ;
- 1 séance découverte au cinéma "O P'tit Ciné" dont 10 adultes et 18 enfants ont bénéficié ;
- 2 conférences avec 16 participants au total : L'alimentation des 0-3 ans animée par Valène Rolland et l'allaitement animée par Anne Bouvier ;
- 2 cafés parents animés par l'Union Départementale des Affaires Familiales de Savoie avec 15 participants au total ;
- 6 ateliers en présence d'intervenants pour les 0-3 ans : éveil musical, atelier nesting (sensibilisation sur les liens entre santé et pollution, santé et environnement), portage bébé, massage bébé, atelier/spectacle "De la musique sous le tipi" ;

→ Bilan des usagers sur la Maison de l'enfance RPE-LAEP

Les retours des usagers sont positifs concernant le lieu, les équipements, le programme d'activités et l'accueil proposés.

Les familles qui fréquentent la Maison de l'Enfance RPE-LAEP reviennent chaque semaine et la promeuvent à leur entourage. Nous accueillons de nouvelles familles, en partie, par cette action.

Par leur assiduité, nous pouvons constater que les familles (parents et enfants) ont plaisir à fréquenter le lieu et à échanger avec les professionnelles présentes et les autres familles.



Certaines familles confient que les enfants sont demandeurs pour venir aux temps proposés. La programmation 2022-2023 a pris en compte les besoins recensés des usagers lors de l'enquête de satisfaction. Ils souhaitaient des propositions autour des thématiques : L'éveil à la nature et la protection de l'environnement, la gestion des émotions, des conflits et le développement de la confiance en soi, l'accompagnement de bébé par le portage, l'allaitement, les massages.

En termes de développement en direction de la petite enfance, l'année 2022 a été marquée par :

- la revalorisation salariale des agents de l'enfance ;
- la mise en place d'un système de pointage à la crèche de Bozel afin d'optimiser le fonctionnement quotidien ;
- la refonte du règlement de fonctionnement 0-3 ans afin d'intégrer les normes émanant de l'ordonnance du 19 mai 2021 relative à l'accueil des jeunes enfants ;
- la mise en place du poste de référent santé et inclusion issu de ladite ordonnance ;
- l'ouverture de la nouvelle crèche de Moriond (décembre 2022) : suivi du chantier en lien avec les services techniques Val Vanoise, la PMI et la Mairie de Courchevel, maître d'ouvrage du projet ; choix de l'aménagement et du matériel pédagogique ; constitution de l'équipe ;
- mise en place des soirées et matinées en familles à la Maison de l'enfance ;

> L'enfance

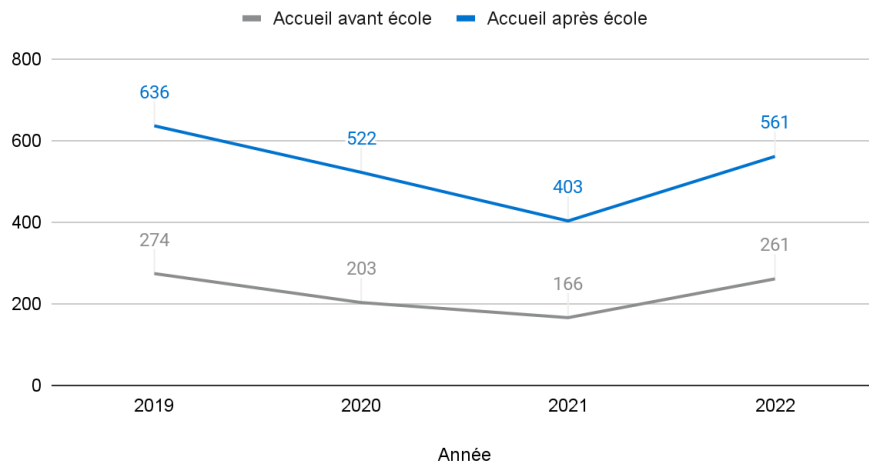
Val Vanoise assure une large présence éducative auprès des enfants d'âge primaire aussi bien dans le cadre de l'école - avec ses accueils périscolaires matin et soir et la gestion de la majorité des pauses méridiennes sur le territoire - que les mercredis et vacances avec une ouverture de ses centres de loisirs quasiment toute l'année (à l'exception de la dernière semaine d'août). Les animateurs sont ainsi des repères pour les enfants et les accompagnent au quotidien dans leurs interactions et découvertes. L'organisation d'interventions en anglais en soutien des professeurs des écoles témoigne de la politique volontariste de l'intercommunalité en matière d'éducation et d'enfance.

→ L'accueil avant et après l'école

Les accueils avant et après l'école se déroulent pendant toutes les semaines scolaires, chaque jour d'école. L'accueil des enfants est organisé dans les écoles du territoire où ils suivent leur scolarité. L'accueil avant et après l'école est axé sur le respect du rythme de l'enfant. Des activités adaptées sont proposées aux enfants qui restent libres d'y participer ou non. Val Vanoise ne propose pas d'accompagnement aux devoirs mais permet aux enfants qui le souhaitent d'effectuer leurs devoirs en autonomie. Les animateurs instaurent un climat de confiance et de bienveillance avec les enfants et les familles.

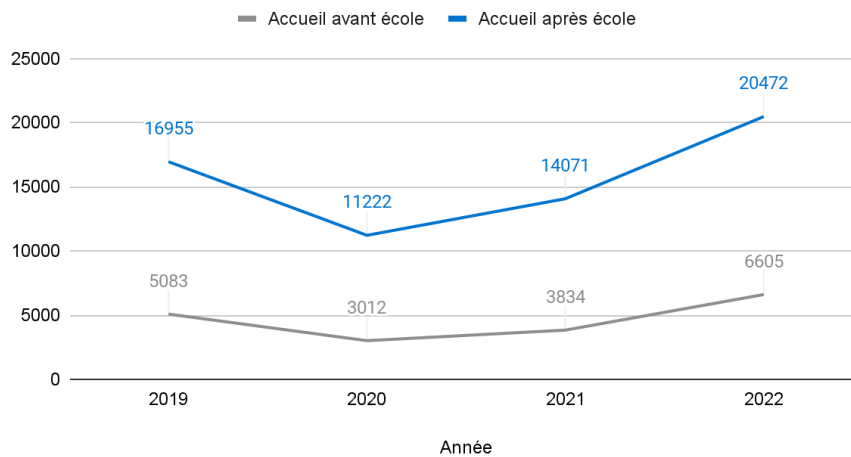


Nombre d'inscrits



La baisse de 2021 s'explique par la fermeture des stations liées à la crise sanitaire.

Nombre d'actes



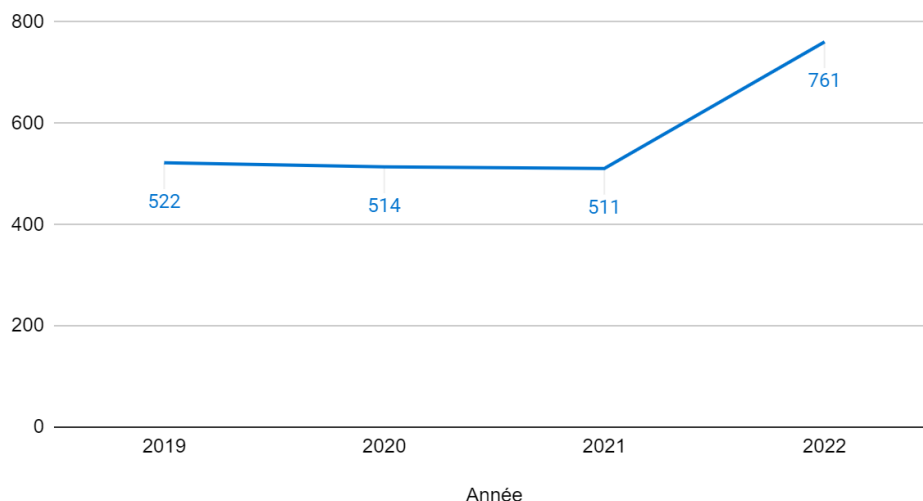
Malgré un nombre d'inscrits moindre par rapport à l'année 2019, les enfants inscrits fréquentent plus les services.

→ La pause méridienne

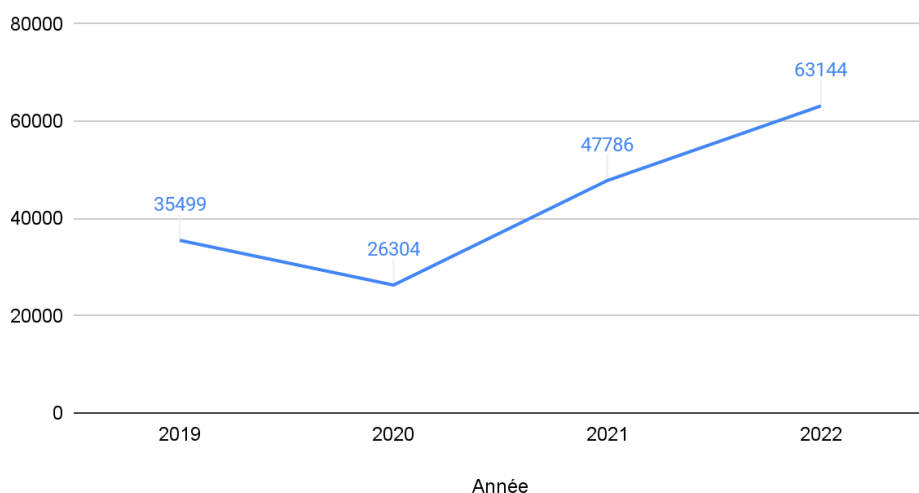
La pause méridienne se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Elle est exclusivement réservée aux enfants scolarisés dans les écoles du territoire. La majorité des communes du territoire (Courchevel, Feissons-sur-Salins, Montagny, Planay et Pralognan-la-Vanoise, Les Allues et, depuis septembre 2022, Bozel) ont souhaité confier l'organisation de leur pause méridienne à Val Vanoise, à savoir la gestion administrative (inscriptions et facturation) et pédagogique (encadrement des enfants, temps d'animation et de repos) de ces temps.



Nombre d'inscrits



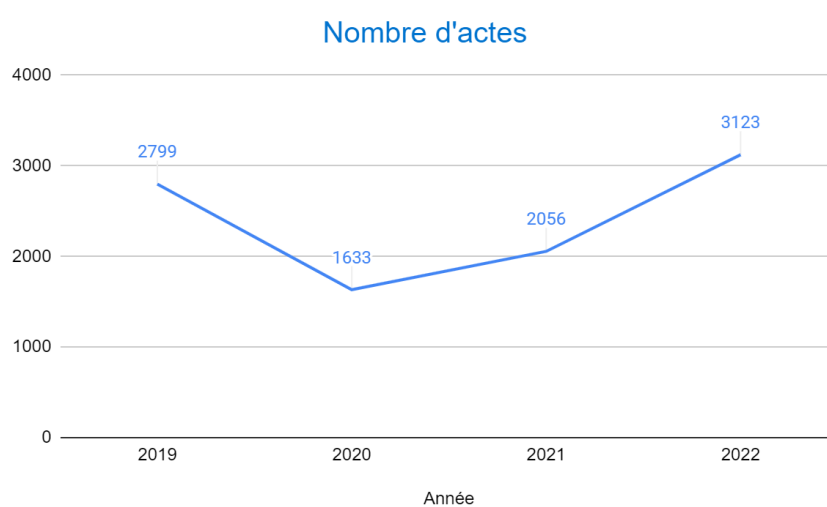
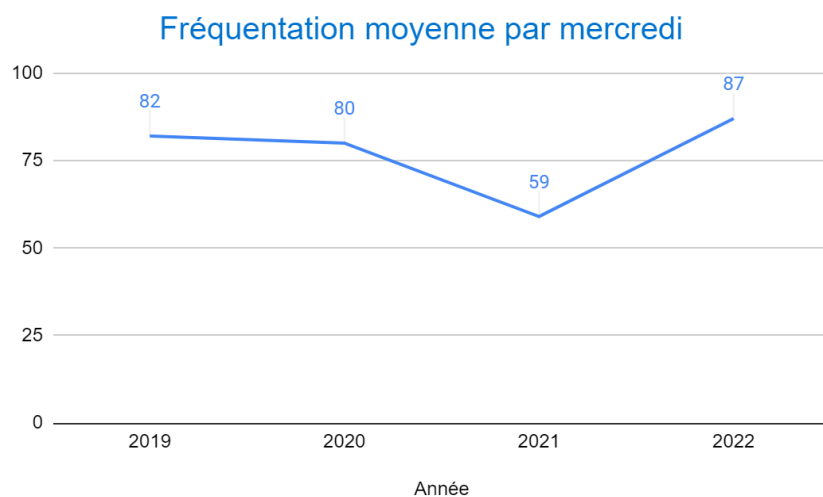
Nombre d'actes



→ Le mercredi

L'accueil du mercredi se déroule pendant toutes les semaines scolaires entre 7h30 et 18h30. Plusieurs formules sont proposées aux familles : matin, après-midi ou journée complète, avec ou sans repas. L'accueil des enfants est regroupé sur trois sites - Bozel, Courchevel et Les Allues - en fonction de l'école dans laquelle ils sont scolarisés. Cependant, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfants sur le site de leur choix.

Les programmes des mercredis sont variés et adaptés aux enfants : activités manuelles, sportives, d'expression, etc. L'accent est également mis sur l'ouverture culturelle et citoyenne avec l'organisation de journées thématiques, visites, spectacles. Les animateurs accompagnent les enfants dans leur apprentissage de la vie en collectivité et de l'autonomie et favorisent un climat de confiance et de bienveillance.



→ Les vacances

L'accueil pendant les vacances se déroule lors des vacances scolaires, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 18h30.

	Site des Allues	Site de Bozel	Site de Courchevel
vacances d'automne	ouvert (fermé la 2ème semaine)	ouvert	ouvert (fermé la 2ème semaine)
vacances de fin d'année	ouvert		
vacances d'hiver			
vacances de printemps			
vacances d'été	ouvert (fermé la dernière semaine d'août)		

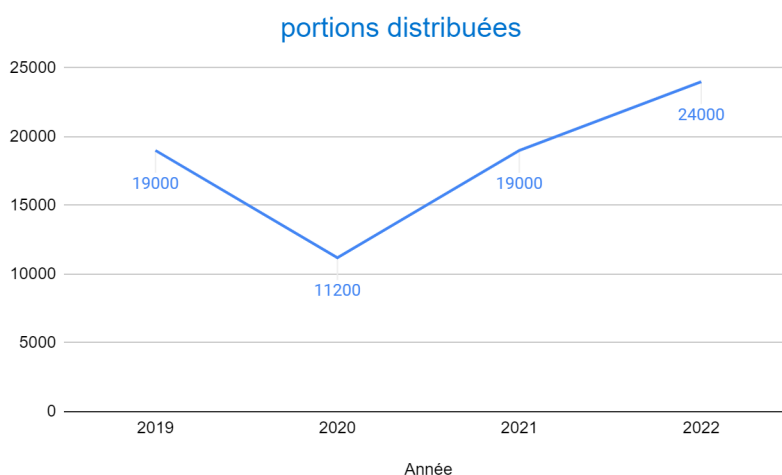
En 2022, **604 enfants ont fréquenté les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires** (577 enfants en 2021, 640 enfants en 2020, 674 enfants 2019), **avec en moyenne 113 enfants**

par jour. Cela représente 7009 journées de présence (6789 en 2021, 6 511 en 2020, 6 772 en 2019).

→ La fourniture de goûters

Val Vanoise fournit les goûters lors des accueils après école, les mercredis et vacances. Cela représente environ **24 000 portions par an** distribuées chaque semaine sur les 12 sites enfance - jeunesse de la Communauté de communes (écoles et accueils de loisirs).

En juin 2022, un bilan des nouveaux goûters, mis en place suite à l'intervention d'une diététicienne depuis 1 an, a été réalisé auprès des enfants. Ce bilan est plutôt positif et rejoint le bilan des équipes qui remarquent qu'après une période de découverte, les enfants ont compris l'intérêt d'avoir une petite portion de chaque élément afin de goûter à tout et d'équilibrer ce repas.



→ L'anglais

Le territoire Val Vanoise compte plusieurs stations de ski de renommée internationale fréquentées par une clientèle anglophone. Fort de ce constat, il apparaît essentiel que les enfants puissent dès leur plus jeune âge apprendre l'anglais dont seule une maîtrise parfaite leur permettra de s'insérer sur le marché économique local.

Dans cette logique, la Communauté de communes Val Vanoise assure, depuis 2014, un soutien aux professeurs des écoles dans leur mission d'enseignement de l'anglais par la mise à disposition d'intervenants natifs. Conformément aux préconisations de l'éducation nationale, l'approche pédagogique est ludique et centrée sur les compétences des enfants.

En 2022, à la demande de l'Éducation nationale, les directeurs d'écoles ont dû présenter un projet pédagogique lié à l'enseignement de l'anglais dans leur établissement. Une fois validé, le personnel a été recruté en fonction des besoins de chaque établissement et les co-interventions ont débuté à partir du 18 septembre. Selon les projets d'école, les interventions se font :

- à 100%, soit deux fois 45 min hebdomadaire en primaire et deux fois 20 min en maternelle
- à 50%, soit 45 min hebdomadaire en primaire et 20 min en maternelle

Les écoles de Bozel (primaire) et Montagny n'ont pas souhaité bénéficier de ce service cette année.

> La jeunesse

Suite à un diagnostic des actions jeunesse réalisé fin 2021 et premier semestre 2022, l'offre de services jeunesse Val Vanoise a beaucoup évolué. La direction de l'enfance a fait des propositions d'améliorations et de développement aux élus qui ont validé leur mise en place sur l'année scolaire 2022/2023. Cette dynamique témoigne d'une volonté politique d'agir avec et pour les jeunes du territoire.

→ Les permanences au collège

Les mardis et les jeudis de 12h00 à 13h20, au foyer du collège, les animateurs de Val Vanoise proposent aux collégiens une pause ludique grâce à la mise en place d'ateliers divers et variés : tournois sportifs, activités manuelles, jeux de société, etc. Ces moments de détente et d'échanges permettent aux adolescents et animateurs jeunesse de créer un lien de confiance. Chaque jeune est invité à être acteur de la programmation ados de l'année (Rendez-vous Ados, vacances, séjours) en proposant des thèmes, des projets, des lieux, etc. Des actions de prévention et de sensibilisation peuvent également être mises en place sur des sujets liés à la santé (addictions, alimentation) ou à la citoyenneté (harcèlement, non-discrimination, égalité filles-garçons, etc.). En moyenne, **25 élèves par jour** profitent de ce dispositif.

→ Les Rendez-vous Ados

Tout au long de l'année, des activités les mercredis (ou les week-ends) sont proposées par les animatrices jeunesse. Le rythme était d'un mercredi sur 2 de janvier à octobre puis toutes les semaines depuis début novembre. Les adolescents sont invités à être acteurs de ces temps et à proposer des activités lors des temps d'accueil du foyer : activités sportives, culturelles ou de loisirs et conformes au projet éducatif de la collectivité et au projet pédagogique jeunesse.

Les animatrices sont attentives à l'axe de développement durable du projet éducatif et proposent régulièrement des ateliers "Do it yourself" (ateliers fabrication de cosmétiques bios et carrés en coton, ramassage de déchets par exemple). En 2022, **21 Rendez-vous** (contre 15 en 2021) ont été proposés aux jeunes parmi lesquels des activités manuelles (fabrication de baumes à lèvres, customisation de vêtements, etc.), des projets artistiques (street Art), des actions solidaires (ramassage des déchets avec Montagne Propre, intervention Parc de la Vanoise) ou des sorties (Aquamation, Laser Game). Au total, **61 jeunes** différents y ont participé.

→ Les vacances

L'accueil pendant les vacances se déroule pendant les vacances scolaires de la zone A entre 7h30 et 18h30 du lundi au vendredi (sauf la dernière semaine de l'été et pendant les séjours). L'accueil des ados est regroupé sur le site de Bozel (foyer du collège Le Bonrieu). Cependant, les ados peuvent être accueillis sur les sites des Allues et de Courchevel puis emmenés en minibus par nos animateurs vers le site de Bozel (ceci implique une inscription à la journée).

Les ados sont invités à co-construire leurs programmes et à proposer des activités ponctuelles ou projets s'inscrivant dans la durée. Selon leurs envies, le programme peut être axé sur des activités sportives, de loisirs, culturelles ou citoyennes. Les animateurs favorisent l'implication des ados et les accompagnent vers l'autonomie, dans un climat de respect et de bienveillance.

En 2022, **97 jeunes soit 9 par jour en moyenne** (11 en 2021, 10 en 2020, 12 en 2019) ont fréquenté l'accueil ados pendant les vacances.

→ **Le Point Écoute à la Maison de l'enfance**

Le Point Écoute est un dispositif de prévention destiné aux adolescents âgés de 10 à 25 ans et à leur famille, ayant besoin d'une écoute, voire d'un soutien ou d'une orientation face aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer. Il vise à prévenir l'isolement de ce public et à accompagner les tensions liées à l'adolescence ou à des situations familiales compliquées (difficultés de communication, isolement, conduites à risque, etc.).

Le dispositif est porté par l'association de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Savoie qui forme des "écoutants", issus de milieux socio-professionnels variés (psychologues, éducateurs spécialisés, etc.), à la pratique de l'écoute. Les entretiens sont gratuits et confidentiels ; ils ont lieu sur rendez-vous à la Maison de l'enfance, les lundis ou jeudis de 16h30 à 19h30 mais peuvent également être organisés sur d'autres créneaux, en fonction des disponibilités de chacun.

Les jeunes sont principalement orientés par l'éducation nationale. Les problématiques rencontrées sont majoritairement liées à des difficultés familiales (voire des difficultés scolaires) ; en général, un suivi représente 5 entretiens au maximum sur une durée d'1 à 3 mois. Le jeune peut être reçu seul, sans ses parents. Il s'agit d'une démarche de prévention globale pour les 10-25 ans. Sur rendez-vous les jeudis après-midi .

Au total, ce sont **25 entretiens (9 en 2021) qui ont eu lieu en 2022 qui ont bénéficié à 6 adolescents** (5 en 2021) et à leur famille.

→ **Les Cafés Partenaires Jeunesse**

Fort du constat que de la connaissance de chaque acteur jeunesse et du partage d'informations résultent une meilleure prise en charge des jeunes et naissent des initiatives conjointes, la direction de l'enfance Val Vanoise, la Mission Locale Jeunes et le service action sociale du département ont proposé depuis la fin l'année 2021 d'organiser, tous les deux mois, des "Cafés Partenaires" rassemblant tous les acteurs jeunesse du territoire : collège Le Bonrieu, infirmière et psychologue scolaire, Point Écoute, Mission Locale Jeunes, Pôle emploi, Courchevel emploi, CCAS, assistantes sociales, association Le Pélican, responsables et animateurs jeunesse Val Vanoise, élus communautaires. Ces temps d'échanges permettent aux partenaires de se connaître afin de faciliter le partage d'informations face à d'éventuelles problématiques et la mise en place de projets communs. **4 Cafés ont eu lieu en 2022** avec pour thématiques : les dispositifs jeunesse de Pôle emploi, la présentation de la MLJ, les actions du Pélican sur le traitement et la prévention des addictions.

→ **Les permanences de la Mission Locale Jeunes 16-25 ans**

Dès 2022, tous les 1er et 3ème jeudis du mois (uniquement le 1er jeudi du mois en saison), de 14h à 17h, la Mission Locale Jeunes organise une permanence destinée aux jeunes âgés de 16 à 25 ans au sein de la Maison de l'enfance.

La Mission Locale Jeunes oriente les jeunes dans leur recherche de projet professionnel, de formation et dans leurs démarches vers l'emploi et la formation. De même, elle leur apporte un soutien dans les domaines de la santé, du logement, de la mobilité ou de la citoyenneté.

Une convention annuelle d'objectifs et de partenariat encadre les liens entre la Mission Locale Jeunes et la Communauté de communes Val Vanoise ; elle précise notamment la fréquence des permanences à la Maison de l'enfance (bimensuelles hors saison, mensuelles en saison d'hiver) et les dispositifs d'accompagnement aux jeunes proposés (chantiers jeunes, ateliers de professionnalisation ; ateliers d'orientation avec découverte de familles de métiers, etc). En 2022,

un atelier conjoint a également été mené avec mise à disposition de casques d'orientation virtuelle aux élèves du foyer du collège de Bozel.

→ **Les Promeneurs du Net - 12-25 ans**

À l'automne 2022, Val Vanoise a posé sa candidature pour adhérer au réseau national des Promeneurs du Net. L'animatrice jeunesse a été formée pour devenir promeneuse du net. Elle pourra, en 2023, animer ainsi différents réseaux sociaux que les 12-25 ans du territoire utilisent : Facebook, Instagram et Snapchat. Elle assurera aussi des permanences en ligne et proposera des ateliers d'éducation au numérique (précautions à prendre lors de l'utilisation des réseaux sociaux, cyber-harcèlement, info et intox, comment vérifier une information ? etc.). Son rôle sera d'être à l'écoute des jeunes et de prévenir d'éventuelles situations problématiques (conflits, mal-être, isolement,...).

→ **Les soirées itinérantes jeunesse - dès 14 ans**

Depuis le 7 octobre 2022, tous les vendredis, de 18h30 à 21h30 (en période scolaire), les animateurs jeunesse vont à la rencontre des jeunes du territoire afin de leur proposer des activités conviviales. Chaque semaine, ils se rendent sur un lieu différent et font un roulement pour aller à la rencontre des jeunes des 9 communes. Ces temps sont également l'occasion d'aborder des sujets sensibles comme l'alcool, les drogues, la sexualité, la sécurité routière, la solitude et ainsi de prévenir les conduites à risque.

8 soirées ont eu lieu en 2022 **avec 12 jeunes** en moyenne par soirée

→ **Le projet pédagogique jeunesse**

Pour plus de cohérence pédagogique et de clarté, l'équipe jeunesse a rédigé un projet pédagogique 12-17 ans. Les objectifs pédagogiques spécifiques du secteur sont :

- Développer le libre arbitre et la tolérance lors de tous les temps de rencontre avec les jeunes.
- Avoir une personne adulte de référence et de confiance sortant du cercle familial et scolaire, qui accompagne les jeunes dans la traversée de l'adolescence.
- Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs journées en leur donnant la possibilité de s'exprimer, de participer aux différentes tâches de la vie quotidienne et en leur proposant des activités leur laissant la possibilité de faire des choix et d'exprimer leurs envies et leurs ressentis.
- Accueillir les jeunes dans un cadre où le respect est une priorité.

> **Les séjours**

Apprendre à vivre en communauté, découvrir de nouvelles régions, vivre des expériences en dehors du cadre familial, pratiquer de nouvelles activités, développer l'autonomie, etc. Autant d'objectifs qui motivent Val Vanoise à proposer pendant les vacances scolaires des séjours aux destinations diverses à tous les jeunes habitants.

Les thématiques sont variées et adaptées aux besoins de chacun : sports, arts, activités manuelles, citoyenneté, etc. Des minis séjours d'une à deux nuits sont également organisés pour les petits dès 3 ans afin de les initier en douceur à la vie en colonie.

Les plus grands sont invités à construire leur séjour à partir de leurs envies et de leurs contraintes (budget, distance, temps, etc.). L'itinérance est un mode de voyage privilégié pour les adolescents

car plus à même de favoriser la découverte et la rencontre des populations locales. La réalisation de séjours solidaires permet, par ailleurs, de développer l'engagement et la citoyenneté.

En 2022, **129 enfants ont pu participer aux 9 séjours organisés.**

→ **Pour les 3-5 ans**

Magie à Aillon-le-Jeune- 2 jours du 18 au 20 juillet - 16 participants

Le magicien Melkior a rendu visite aux 16 petits colons et les a initiés aux arts de la magie. Un spectacle avec des apparitions d'animaux et du jonglage a laissé de jolis souvenirs aux enfants ! Le groupe est allé découvrir le lac de Lescheraines un après-midi. Les enfants sont revenus enchantés de leur petit séjour de 3 jours !

Cocooning à Aillon-le-Jeune - 2 jours du 16 au 17 août - 16 participants

Mini-séjour de deux jours pour une première expérience sans les parents ! Les enfants ont visité la fromagerie d'Aillon-le-Jeune et ont appris à fabriquer du beurre et de la Tomme des Bauges. Ils se sont rafraîchis le temps d'une après-midi à la base de loisirs de Lescheraines. La soirée pyjama a rencontré un beau succès !

→ **Pour les 6-11 ans**

Festival d'Avignon et ses environs - 5 jours du 11 au 15 juillet - 17 participants

Les portes du célèbre Festival d'Avignon se sont ouvertes pour nos jeunes savoyards avec des déambulations et des spectacles de rue. Un univers poétique et fantasque ! Les enfants ont également visité l'aquarium du Grau-du-Roi avec ses otaries et requins. La baignade au Pont du Gard et la veillée gourmande dans les rue de Nîmes sentaient bon l'été. Sur la route du retour, les enfants ont découvert le travail d'orfèvre du facteur Cheval qui a construit, toute sa vie durant, un magnifique Palais. Le groupe est revenu soudé, avec pleins de merveilleux souvenirs de partage et de découverte !

Les Aigles du Léman - 5 jours du 25 au 29 juillet - 23 participants

Les enfants sont partis à la découverte des majestueux aigles du Léman ! Une visite guidée leur a permis de comprendre la nidification, l'environnement et le mode de vie des oiseaux. Ils ont observé l'une des plus grandes collections d'aigles d'Europe et ont fait le plein d'émotions grâce aux spectacles du parc ! Au programme aussi, toboggans, lagons et baignade au parc aquatique Vitam ! La vie au centre était très agréable grâce à la bonne cohésion du groupe avec comme cerise sur le gâteau : la boum de fin de séjour !

Zoo de Beauval et découverte de la Loire : 6 jours du 7 au 12 août - 24 participants

Séjour découverte de la Loire au travers d'activités phares de la région : le zoo de Beauval, le Futuroscope et le parc des mini-châteaux de la Loire. Les enfants ont été émerveillés par l'atelier sur les pandas géants et le spectacle sur les otaries ! Au Futuroscope, l'attraction 3D sur les Minimoyes en a mis plein les yeux à tout le groupe. Enfin, une boum sur les rives de la Loire a permis de clôturer ce riche séjour en beauté.

→ **Pour les 12-17ans**

Zoo de Beauval et châteaux de la Loire - Loire et Cher - 6 jours du 24 au 29 avril - 14 participants

Séjour jumelage avec la Maison des jeunes de Montrichard, située dans le Loir-et-Cher. Les adolescents ont pu découvrir cette région riche en patrimoine (Château du Clos Lucé à Amboise et Château de Blois), visiter une maison de la magie ainsi qu'une champignonnière, observer les animaux du grand zoo de Beauval et surtout échanger avec les jeunes de Montrichard.



Surf à Seignosse - 12 jours du 11 au 22 juillet - 23 participants

Nos ados sont partis cette année à la découverte de la côte ouest française, en Charente-Maritime ! Séjour aussi culturel que sportif, les jeunes ont parcouru l'île de Ré à vélo et se sont exercés au char à voile. Au cours de l'escale en Auvergne, les jeunes ont approché le monde des volcans au parc de Vulcania. La dernière nuit à la belle étoile a permis de clôturer cette aventure !

Cordes et eau - lac de Serre-Ponçon - 5 jours du 15 au 19 août - 14 participants

Ados hyper motivés par les activités sportives proposées : canyoning, trottin'herbe, rafting, parc aquatique ! Les jeunes ont fait preuve d'une belle cohésion et d'entraide tout au long du séjour. L'équipe d'animation ainsi que les jeunes ont passé de très bons moments tous ensemble.

Séjour solidaire en Ardèche - 5 jours du 24 au 28 octobre - 15 participants

Destination l'Ardèche pour aider à la construction de l'archéosite "Randa Ardesca". Les jeunes ont participé à la reconstitution des lieux préhistoriques en utilisant des techniques artisanales (poterie, briques en terre). La visite de la grotte Chauvet et l'après-midi spéléologie ont été particulièrement appréciées !

> La Fête des familles

Temps fort pour les familles du territoire, la Fête des familles est un événement qui permet de clore l'année scolaire ensemble - enfants, adolescents, parents, grands-parents, personnels des crèches et des accueils de loisirs - et de partager des moments conviviaux en dehors du cadre habituel.

Organisé le 25 juin à la base de loisirs de Bozel, cet événement a proposé des activités variées et adaptées à tous : jeux d'eau, canoë, grands jeux en bois, balades à poney, manèges originaux, peinture, ateliers créatifs, sensibilisation au développement durable, spectacles, etc. Cet événement rassembleur associe les parents qui sont invités à participer au groupe de travail dédié à son organisation et à tenir un stand afin de partager leurs envies, passions, talents, etc. Environ **un millier de personnes** a profité de cette journée.

— Culture

> Le parcours culturel avec le collège

Destiné à tous les élèves de 4ème du collège de Bozel, Val Vanoise organise le parcours culturel en lien avec les professeurs et le centre culturel du Dôme Théâtre d'Albertville. Les élèves travaillent ainsi avec leurs professeurs sur 2 à 3 spectacles auxquels ils assistent ensuite. Par ailleurs, l'accueil d'une résidence d'artistes au collège leur permet de côtoyer les artistes dans leur quotidien et d'appréhender le travail nécessaire à la création d'un spectacle.

Ce parcours permet d'initier les jeunes afin qu'ils acquièrent un regard critique de spectateur et développent une ouverture d'esprit en matière artistique et culturelle. Cette initiative s'intègre au programme scolaire et suscite toujours un vif intérêt auprès de l'équipe éducative.

L'édition 2022-2023 du parcours culturel a commencé par la visite du Dôme Théâtre le 4 octobre. Un seul déplacement des élèves de 4ème et leurs enseignants - soit 80 personnes au total - a eu lieu pour aller voir le spectacle "CARMEN" le 11 octobre.

> Les Rendez-vous culturels

Initiés en 2016, les "Rendez-vous culturels en Val Vanoise" proposent aux habitants de notre territoire une offre culturelle de proximité. L'objectif est de programmer des spectacles vivants dans

les communes membres de l'intercommunalité, en dehors des saisons touristiques afin de s'adresser davantage à la population locale. Danse, cirque, théâtre, ciné-concerts, les propositions sont variées et destinées à satisfaire tous les publics, des enfants aux grands-parents. Ces événements se veulent accessibles - géographiquement et financièrement - et conviviaux. Un verre de l'amitié offert en fin de spectacle permet ainsi échanges et partages.

Cette saison encore, des spectacles dédiés au jeune public à 17h et à un public familial à 20h ont été programmés. Par ailleurs, le partenariat avec le Dôme Théâtre s'est consolidé. En effet, outre l'accueil de spectacles décentralisés sur le territoire Val Vanoise dans le cadre du dispositif "Chemins d'artistes", un transport collectif a été mis en place afin de permettre aux habitants d'assister à un spectacle au Dôme Théâtre d'Albertville. Cette action a rencontré un joli succès. En effet 41 personnes se sont rendues le 23 septembre en soirée au Dôme Théâtre pour découvrir le spectacle Stéréo de la compagnie DCA.

Les spectateurs étaient au rendez-vous en 2022.

Récapitulatif de la fréquentation 2022 :

- 26 mars - "Oscar et la dame rose" - Salle polyvalente de Feissons Sur Salins : **61 participants**
- 09 avril - "À l'école de Molière" - Salles des fêtes du Villard du Planay : **35 participants**
- 07 mai - "Construction" - Base de loisirs de Bozel : **34 participants**
- 21 mai - "Yapado Yapadam" - Auditorium de Méribel : **39 participants**
- 11 juin - "Le champs des rêves" - Salle des fêtes de Pralognan : **52 participants**
- 23 septembre - "Stéréo" - Dôme théâtre Albertville : **41 participants**
- 1er octobre - "Malade ? Mon oeil !" - salle polyvalente de Feissons Sur Salins : **63 participants**
- 15 octobre - "Kachtelane-Show" - Salle des fêtes de Montagny : **106 participants**
- 19 novembre - "Les soucis du père Noël" - Cie Jonglehisto : **137 participants**
- 26 novembre - "Baptiste DUPRE" - Salle spectacle de la Tania : **39 participants**

> L'École des Arts

La Communauté de communes Val Vanoise a mis en œuvre en lien avec les Communautés de communes Cœur de Tarentaise et Vallée d'Aigueblanche un service unifié pour assurer la gestion de l'École des Arts, section musique sur notre territoire. Au quotidien, la Communauté de communes Cœur de Tarentaise est chargée par les deux autres collectivités de porter l'organisation et l'encadrement du service.

En complément de ses missions traditionnelles, l'École des Arts organise l'intervention d'une professeur de musique dans les écoles et les établissements d'accueil du jeune enfant. Par ailleurs, elle favorise le développement d'actions culturelles sur le territoire : séances d'éveil musical pour les 4-5 ans, initiation instrumentale pour les plus de 6 ans à Bozel. Val Vanoise accueille également sur son territoire le spectacle de fin d'année de l'École.

En fonction des années, entre 200 et 300 élèves fréquentent l'école. Les cours qui se déroulent à Bozel et à Moûtiers sont ouverts aux enfants et aux adultes. Pour l'année scolaire 2022-2023, 282 personnes (249 en 2021, 258 en 2020) sont inscrites dont **111 issues du territoire de Val Vanoise** (105, en 2021, 108 en 2020).

— Transports scolaires

La compétence transports scolaires relève de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Afin de garantir aux usagers une relation de proximité, la région en délègue l'organisation aux collectivités locales. Pour notre territoire, c'est Val Vanoise qui assure l'organisation des transports scolaires au

quotidien. Ainsi, **24 lignes desservent l'ensemble des établissements scolaires**. Elles sont, chaque jour, **empruntées par près de 641 élèves**. Six compagnies de transports sont mobilisées. Outre la campagne d'inscriptions des usagers, le suivi quotidien des compagnies de transport, la sécurisation des arrêts de bus en partenariat avec les communes et la région, et le lien avec les élèves transportés et leurs accompagnateurs, Val Vanoise assure des actions de formation et de sensibilisation afin d'améliorer en permanence ce service.

> **Actions de formation**

Chaque année, les accompagnateurs de transport scolaire mis à disposition par les communes sont formés à leur mission. Le 7 septembre 2022, Val Vanoise, en partenariat avec l'ANATEEP (Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public), a formé, dès la rentrée scolaire, **14 agents** sur les 17 accompagnateurs au total. Au programme : des points de réglementation actualisés et des exercices pratiques de montée et d'évacuation de bus.

— **Développement et attractivité du territoire**

> **Finalisation des travaux de la rénovation de l'annexe**

La rénovation en profondeur de l'annexe du siège de Val Vanoise, située rue des Tilleuls, a été finalisée en fin d'année 2022. La direction de l'eau et de l'aménagement s'y est installée en début d'année 2023.

Cette opération a permis une mise à niveau ambitieuse en termes de performance énergétique : remplacement des menuiseries, isolation extérieure, chaudière à pellets, abaissement des plafonds, circulation d'air double flux, isolation du sol, etc.

D'autre part, cette opération s'inscrit dans la perspective du développement de l'intercommunalité en permettant l'accueil d'au moins 13 agents dans d'excellentes conditions de travail.

> **Transport solidaire**

Le service mis en fonction en 2016 s'est arrêté en février 2021 devant la faible fréquentation. L'association Transport solidaire Val Vanoise a vu le jour cette même année.

La Communauté de communes, au travers d'une convention de "logistique", accompagne cette association de territoire au niveau du prêt de véhicules et de salles pour ses réunions. Après deux ans d'existence, les modalités de la convention ont été repensées afin de faciliter la mise à disposition des véhicules à l'association. Désormais, 2 véhicules sont directement mis à disposition de l'association. Le Conseil communautaire a approuvé cela lors de sa séance du 4 juillet 2022.

Quelques chiffres clés de ce service en 2022 (compte-rendu de l'assemblée générale du 28 février 2023 de l'association) :

- 97 adhérents ont bénéficié de transports ;
- 37 chauffeurs bénévoles ;
- 1256 transports réalisés pour 32 567 km parcourus.

> **Entretien des sentiers**

Parmi les compétences de la Communauté de communes figure l'entretien des sentiers communautaires. À ce titre, différents travaux ont été entrepris en 2022 :

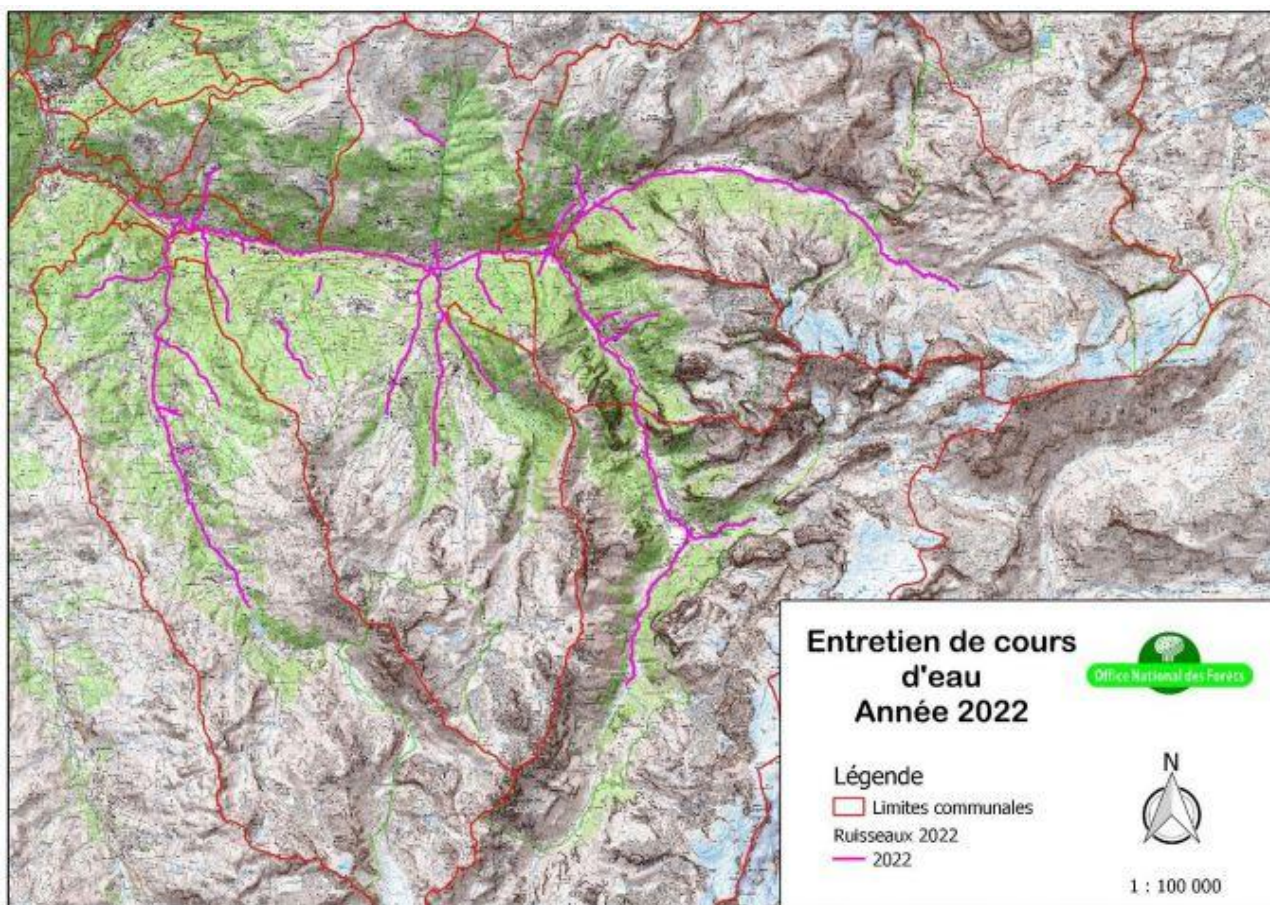
- **Entretien du Grand tour de Tarentaise et du chemin des vignes** : fauchage, piochage, coupe de chablis, entretien de cunettes. Une astreinte est mise en place lors des trails empruntant les chemins communautaires.
- **Remontage d'un mur de soutènement suite à un éboulement** sur le sentier des vignes (commune de Bozel).
- **Mains courantes à Champagny-en-Vanoise et à Pralognan-la-Vanoise** : les mains courantes ont été contrôlées et des ajustements réalisés (reprise d'ancrage).
- **Pose de cairns et plaquettes directionnelles** sur un linéaire entre le refuge du Grand Bec et le col de Leschaux (commune du Planay).
- **Pose de jalons et plaquettes directionnelles** secteur du Seil (commune de Champagny-en-Vanoise) suite à la création de la piste forestière.
- **Signalisation des sentiers** : des panneaux ont été remplacés sur les secteurs Champagny-en-Vanoise / Le Planay.

— Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

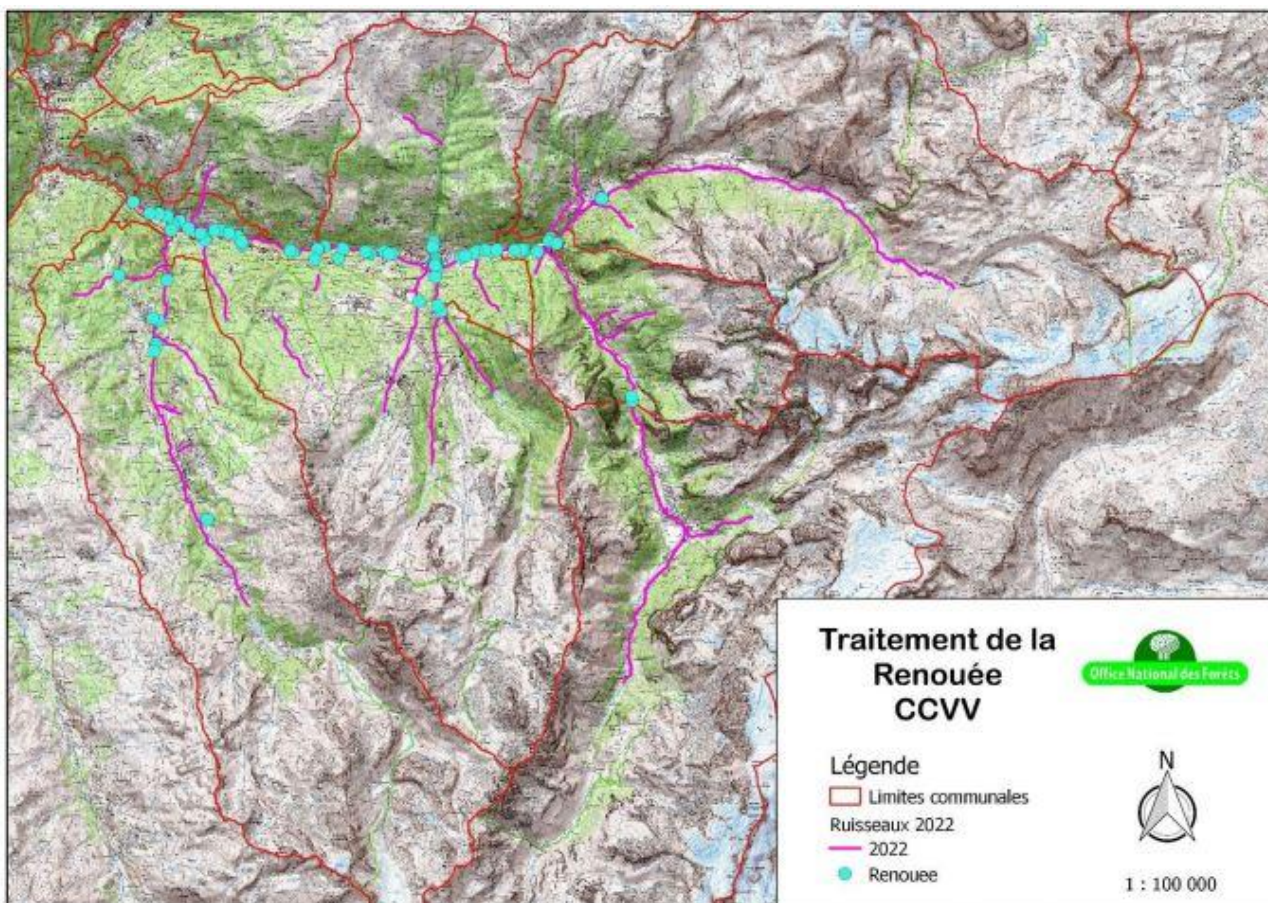
→ Entretien des cours d'eau et des espèces invasives

En 2022, l'ONF a réalisé 84 jours de travaux d'entretien des cours d'eau sur le territoire de Val Vanoise. Les travaux sur les cours d'eau ont consisté à traiter les travaux courants dans les cours d'eau et sur les berges :

- Traitement des embâcles : arbres tombés dans les cours d'eau billonnés et sortis du lit des ruisseaux, branches obturant le lit retirées dans les cours d'eau. Cela a particulièrement été le cas sur les cours d'eau en-dessous de 1000 m suite aux lourdes chutes de neiges de l'hiver.
- Gestion préventive des boisements de berges : arbres penchés billonnés et évacués, élagage de la strate arbustives pour les petits cours d'eau d'eau notamment ceux des Allues ;
- Nettoyage des dégrilleurs sur la commune des Allues ;
- Enlèvement de gros déchets sur le doron des Allues déposés en déchetterie.



La lutte contre la Renouée du Japon est une préoccupation pour Val Vanoise. 20 journées d'entretien ont été réalisées par l'ONF et Tarentaise Vanoise Insertion (TVI) pour limiter la propagation de cette espèce invasive. Trois passages ont été réalisés entre mai et septembre. Selon la taille de la tâche, les travaux ont consisté à faire de l'arrachage, du piochage ou de la coupe.



L'association d'insertion TVI a effectué 242 heures de travail dont 150h pour la Renouée et 92h pour les cours d'eau.

→ Travaux effectués

- Restauration du ruisseau des Frênes aux Allues

Les travaux ont été réalisés en septembre 2022 par l'entreprise Vorger TP. Ils avaient pour but de recalibrer le chenal et de réaliser un confortement anti-affouillement en enrochements secs afin de limiter le risque de débordement.

- Réparation du chenal d'écoulement du Bonrieu à Bozel

Les travaux ont été réalisés à l'automne 2022 par l'entreprise Alpes TP en collaboration avec les sous-traitants Avenir Protection et Gherardini. Ils avaient pour objectif de réparer les désordres du chenal d'écoulement entre les deux ponts de la route départementale afin d'augmenter la sécurité des ouvrages de protection de berge en cas de crue. Les travaux ont consisté en un :

- Renforcement de pied de protection de berge par des reprises en sous œuvre en béton;
- Rejointoiement de protection de berges/murs en pierres maçonnées ;
- Confortement d'un mur de protection de berge en béton projeté ;
- Reprise des seuils en pierres maçonnées, affecté par affouillement ;
- Restauration localisée du pavage en enrochements liés et comblement des cavités du radier en béton ;
- Recalibrage ponctuel par déplacement des blocs perturbant l'écoulement.

→ Études en cours

- Réalisation d'un avant-projet et d'une étude de paysage sur les digues du Laisonnay

Le service Restauration des terrains de montagne (RTM) de l'ONF, en groupement avec le bureau d'études Territoires et Paysages, a réalisé une étude d'avant-projet en prenant en compte l'intégration paysagère des aménagements proposés pour régulariser les digues du Laisonnay.

- Réalisation d'un avant-projet pour la restauration de la confluence entre le Doron de Bozel et le Bonrieu, la restauration de la continuité écologique et la restauration du pavage du lit du Bonrieu par le bureau d'étude Burgeap

Suite à l'avant-projet, une étude de faisabilité concernant le dévoiement des réseaux et la réutilisation des matériaux situés à la confluence a été réalisée.

- Étude de restauration du Doron des Allues dans la traversée de Brides-les-Bains

Réalisation des sondages géotechniques sur les ouvrages de franchissement et les protections de berge afin d'évaluer la faisabilité technique du projet de sécurisation du centre de Brides-les-Bains face aux crues du Doron.

- Régularisation des digues du Bonrieu et de Pralognan-la-Vanoise

Les ouvrages de protection contre les inondations doivent être régularisés conformément au décret digue de 2015. Dans ce cadre, Val Vanoise a lancé un marché public afin de réaliser les dossiers de régularisation des ouvrages digues du Bonrieu à Bozel ainsi que celles du centre de Pralognan. Le bureau d'étude GINGER Burgeap a été mandaté pour la réalisation de ces études.

- Suivi du système d'alerte des crues des Ravines avec la supervision du contrat de télégestion pour les 4 stations de mesures situés aux Ravines, à l'aval de Tueda, au Plan de Tueda et au Mont Vallon ;
- Suivi topographique du Doron de Bozel au droit de la déchetterie du Carrey ;

→ Transfert de la compétence à l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise (APTV)

Par délibération n°2022-103 en date du 7 novembre 2022, le Conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de l'APTV portant modification de l'organisation de la compétence GEMAPI et du Grand cycle de l'eau sur le bassin de la Tarentaise à partir du 1er janvier 2023. L'arrêté préfectoral du 27 décembre 2022 confirme cette modification.

Ainsi, la compétence gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) sera exercée par l'APTV à partir du 1er janvier 2023.

— Préparation du transfert des compétences eau et assainissement

Lors du conseil communautaire du 12 septembre 2022, les élus de Val Vanoise ont voté à l'unanimité pour un transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2024.

Alors que l'année 2022 a été dramatiquement sèche, l'enjeu de structurer la gestion de l'eau à une échelle robuste pour faire face aux immenses défis du dérèglement climatique s'impose comme une évidence.

La réponse essentielle à ces bouleversements majeurs consiste avant tout à se regrouper pour faire face aux déséquilibres à venir. C'est grâce à cela que les communes pourront faire preuve de solidarité et créer un véritable pôle de compétences pour trouver les meilleures solutions.

La préparation concrète de ce transfert comprend plusieurs activités de natures très variées :

- cartographier et décrire toutes les infrastructures dans le détail,
- transférer les services de facturation et de relation aux usagers à Val Vanoise (effectif dès 2023),
- organiser la télésurveillance des équipements,
- commencer le recrutement des équipes,
- prévoir l'équipement des équipes (locaux, matériel d'exploitation),
- prendre progressivement le relais sur les programmes d'investissements des collectivités,
- engager une réflexion sur la tarification du service,
- préparer un véritable projet de service,
- préparer les nombreux actes administratifs liés au transfert des compétences.

L'année 2022 a permis de poursuivre tous ces travaux de manière très concrète, en se projetant vers l'avenir. La gestion de l'eau constitue un enjeu fondamental pour les territoires. Val Vanoise construit aujourd'hui le service des eaux de demain.

— Étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie pour la Tarentaise

L'étude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie/ressourcerie en Tarentaise lancée en 2021 a abouti à la création d'une ressourcerie sur la commune d'Aime (Antropia).

Val Vanoise a continué à soutenir politiquement et financièrement cette initiative durant l'année 2022 qui devrait voir le jour en 2023.

Ce projet favorise le réemploi et participe à l'insertion. À ce titre, il est envisagé un lieu spécifique de collecte préservante mis à disposition du public à la déchetterie du Carrey.

À noter que le site Antropia souhaite déployer en parallèle toute une série d'activités dédiées au lien social et à la créativité artistique. Les jeunes publics pourront ainsi participer à des ateliers créatifs notamment tournés vers le réemploi et la récupération, en somme un bel outil d'éducation à l'écocitoyenneté.

— Lancement de la rédaction du plan d'actions développement durable de Val Vanoise

Val Vanoise est déterminée à jouer pleinement son rôle et à s'engager pour le développement durable de notre vallée.

Pour cela, les élus communautaires de Val Vanoise ont validé, le 12 décembre 2022, le plan d'actions en faveur du développement durable, véritable projet de service touchant la totalité de nos domaines d'activités. La mise en œuvre du plan se déroulera pendant toute la durée du mandat actuel, soit jusqu'en 2026.

Le plan d'actions proposé est divisé en trois axes :

1. Piloter l'action de Val Vanoise en faveur du développement durable.
2. Intégrer le développement durable dans notre fonctionnement interne.
3. Intégrer le développement durable dans nos domaines d'intervention.

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels qui se divisent chacun en plusieurs actions.

C'est l'ensemble du collectif de Val Vanoise qui a rédigé ce plan : une appropriation de la démarche gage d'une implication importante des agents pour la mise en œuvre des actions.

— Lancement du projet de rénovation du pôle environnement du Carrey

Cette opération consiste à réhabiliter en profondeur le site du Carrey : la déchetterie et le quai de transfert seront intégralement refaits à neuf.

Cette opération structurante permettra d'accueillir les usagers de la déchetterie dans de meilleures conditions et d'installer les nouvelles filières de récupération des déchets. Par ailleurs, le quai de transfert sera totalement restructuré pour éviter les ruptures de charges et déposer les déchets directement dans les camions de transfert.

Le concours de maîtrise d'œuvre, lancé au printemps 2022, a été attribué le 12 décembre 2022 au groupement Yann-Eric Guérin (mandataire) / Safege / STEBAT / Atelier sens du paysage. L'année 2023 sera une année d'études de maîtrise d'œuvre et les travaux sont projetés pour 2024 et 2025 en deux phases afin de garantir la continuité de service.

Le site est très contraint et le projet devra composer avec tout cela : risques d'inondation, complexité géotechnique, manque de place, présence d'un ancien massif de déchets, etc.

— Collecte des déchets

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2022 a été présenté aux élus communautaires le 24 avril 2023.

Collecte des déchets : [RPQS 2022](#)

— Tourisme

> Vallée de Bozel Tourisme

→ Animations et événements

L'année 2022 a repris son rythme d'avant COVID en termes d'animations et d'événements. Ainsi, les animations habituelles ont eu lieu :

- En hiver : Calèche de Noël, visites insolites FACIM
- En été : Animations sur les 4 communes :
 - Sorties FACIM : 3 sorties avec un guide conférencier sur le thème du patrimoine (baroque, hydraulique et vignes) avec au total 38 personnes ;
 - Sorties Montagne découverte : 3 sorties avec un accompagnateur en moyenne montagne sur le thème de la photographie (1 annulée par manque de participation) avec au total 5 personnes ;
 - Sorties ONF : 2 sorties sur le thème de la gestion de la forêt et 1 jeu de piste. Au total 38 personnes.

Participation au :

- Concert du Festival Baroque à Bozel.
- Concert « Tournée en refuge » au refuge du Grand Bec (Planay).
- Game Over Festival (Bozel) pour développer les « ailes de saison ».



Le week - end des trails de Bozel - Mont Jovet a eu lieu à la période habituelle, en juin, avec la reprise de toutes les courses. Un nouveau tracé a été proposé depuis Montagny.
 Au total, ce sont 490 personnes qui ont participé à l'ensemble des courses.

Suite à la convention passée avec la mairie de Bozel, l'office s'est occupé de l'exposition de la Tour Sarrazine : recrutement des exposants, organisation des animations et communication. Ainsi, 5 animations ont été mises en place et 663 personnes ont visité le musée.

→ **Communication**

Les documents (brochure, plan des sentiers etc) ont été mis à jour. Des vidéos et photographies ont été élaborées pour la promotion de la destination en été et en hiver.

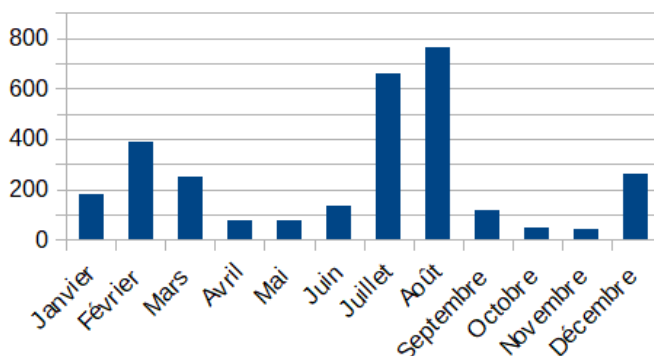
La page Facebook est alimentée régulièrement et compte de plus en plus d'abonnés.

Un compte Instagram a été créé et est alimenté régulièrement.

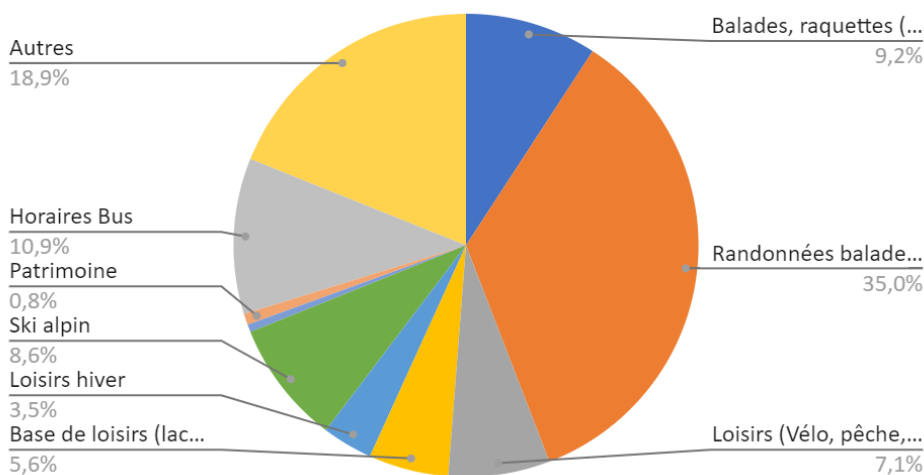
Une visite virtuelle a été mise en place pour la chapelle Notre-Dame des Neiges à Montagny qui n'est pas en accès libre, sous le même format que l'église de Feissons-sur-Salins.

→ **Vallée de Bozel Tourisme en 2022, c'est :**

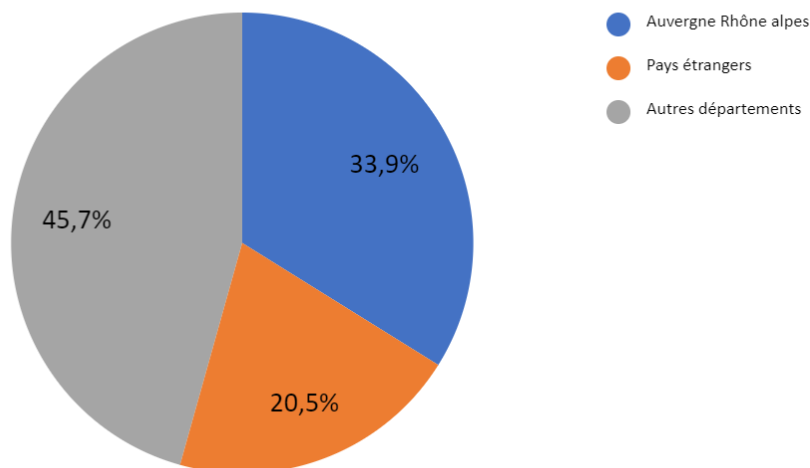
- 2991 contacts à l'accueil, les mois les plus importants étant juillet et août ;
- 804 appels ;
- 55 814 utilisateurs du site internet, 3932 abonnés sur la page Facebook Vallée de Bozel Tourisme, 11 087 personnes atteintes au maximum sur une publication (publication pour arrivée de la neige en décembre).



Types de demandes 2022



Fréquentation par provenance 2022



> Tourisme Val Vanoise

Itinéraires VTT VAE : suivi des itinéraires avec la mise à jour des informations sur les topos.

— Ressources

> Le services des ressources humaines

En 2022, Val Vanoise compte 120 postes permanents au tableau des effectifs (soit 2 de plus qu'en 2021). Ils sont répartis ainsi :

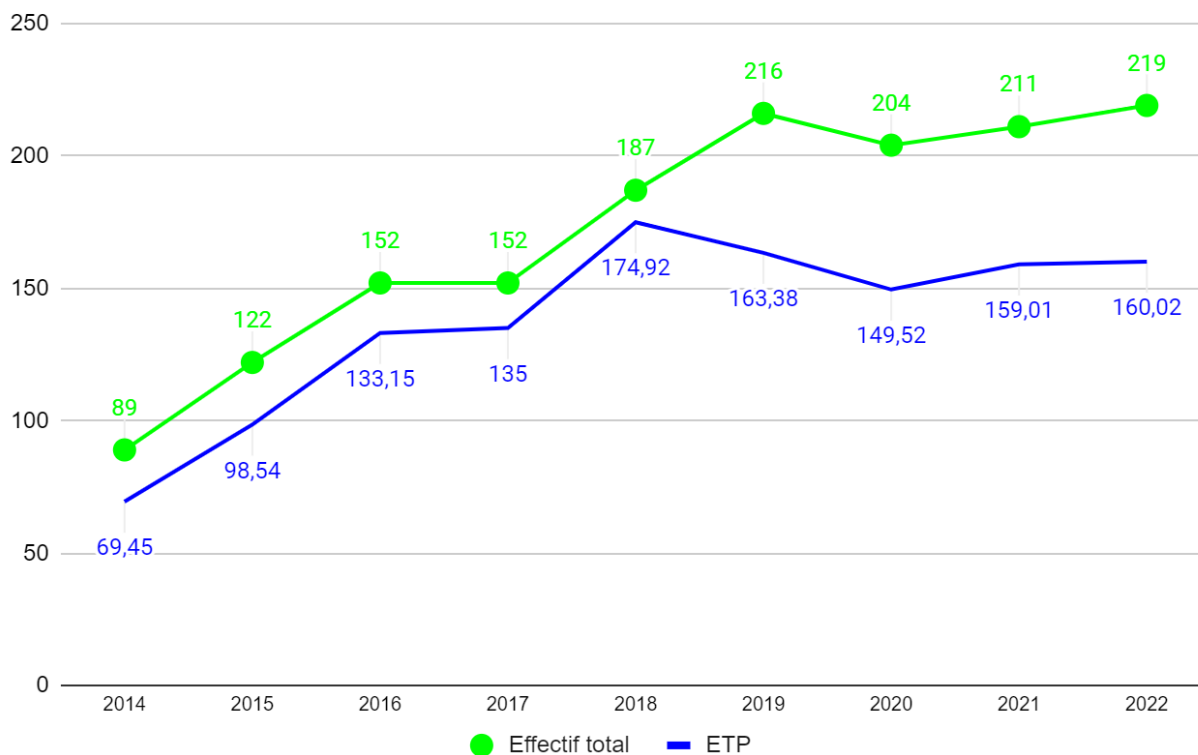
- 7 postes d'attachés territoriaux (un poste de plus qu'en 2021 suite à la réussite d'un concours d'un agent en poste) ;
- 4 postes de rédacteurs territoriaux pourvus (un poste de plus qu'en 2021 suite à la réussite d'un concours d'un agent en poste) ;
- 7 postes d'adjoints administratifs (un de moins qu'en 2021 en raison de la nomination de l'agent précédemment cité) ;
- 3 postes d'ingénieurs territoriaux (un poste de plus qu'en 2021 suite à la création d'un poste d'ingénieur études et travaux eau et assainissement dans le cadre de la préfiguration du transfert de la compétence eau) ;
- 6 postes de techniciens territoriaux (effectif constant) ;
- 28 postes d'adjoints techniques (2 postes de plus qu'en 2021 suite à la création d'un poste d'adjoint au chef d'équipe logistique ainsi que la création d'un poste d'agent d'entretien) ;
- 2 postes d'agent de maîtrise (un poste de moins qu'en 2021 suite à la mutation dans une autre collectivité d'un agent en poste) ;
- 5 postes d'animateurs (effectif constant) ;
- 20 postes d'adjoints d'animation (effectif constant) ;
- 10 postes d'éducatrices de jeunes enfants (effectif constant) ;
- 1 poste de puéricultrice ;
- 14 postes d'auxiliaires de puériculture (2 de plus qu'en 2021 suite à la réussite de la Validation des Acquis de l'Expérience de deux agents en poste) ;
- 13 postes d'agents sociaux.

En décembre 2022, on dénombre 98 agents contractuels et 97 agents titulaires, soit une quasi parité entre titulaires et contractuels, animateurs embauchés sur les vacances scolaires de Noël

compris. 15 agents sont en disponibilité de droit ou pour convenances personnelles ou détachés sur d'autres missions/collectivités.

Ci-après sont présentées les principales statistiques de la collectivité.

Evolution des effectifs totaux (au 31/12 de l'année N) et des équivalents temps plein



Depuis 2020, l'augmentation des effectifs est constante et régulière, notamment en raison de la préfiguration de la reprise de la compétence eau et assainissement (embauche d'un agent chargé de la préfiguration puis d'un ingénieur études et travaux) et de l'augmentation des effectifs accueillis dans les structures de l'enfance, atténuée par la baisse des effectifs au sein du service de collecte des déchets (grâce à l'optimisation des tournées de collecte). Le nombre d'Équivalents Temps Plein suit cette courbe depuis 2020 également, en accord avec le nombre de postes.

La répartition des effectifs par service et son évolution est la suivante :

Effectifs par services	31/12/2021		31/12/2022	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Direction générale (RH, finances, achats, accueil, OT)	12	5,69%	14	6,39%
Services techniques (dont collecte)	68	32,23%	65	29,68%
Service enfance	109	51,66%	116	52,97%
Apprentis	1	0,47%	0	0,00%
Élus (vice-Présidents)	9	4,27%	9	4,11%
Agents en disponibilité/détachement	12	5,69%	15	6,85%
TOTAL	211	100%	219	100%

En 2022, on compte 2 agents de plus à la direction générale : une assistante administrative dont une des missions principales sera d'assurer le doublon de la personne en charge de l'accueil lors de ses périodes d'absence ; et le doublon en fin d'année 2022 des postes de gestionnaire ressources humaines et gestionnaire finances pour la réalisation des tuilages avant mutation des agents précédemment en poste.

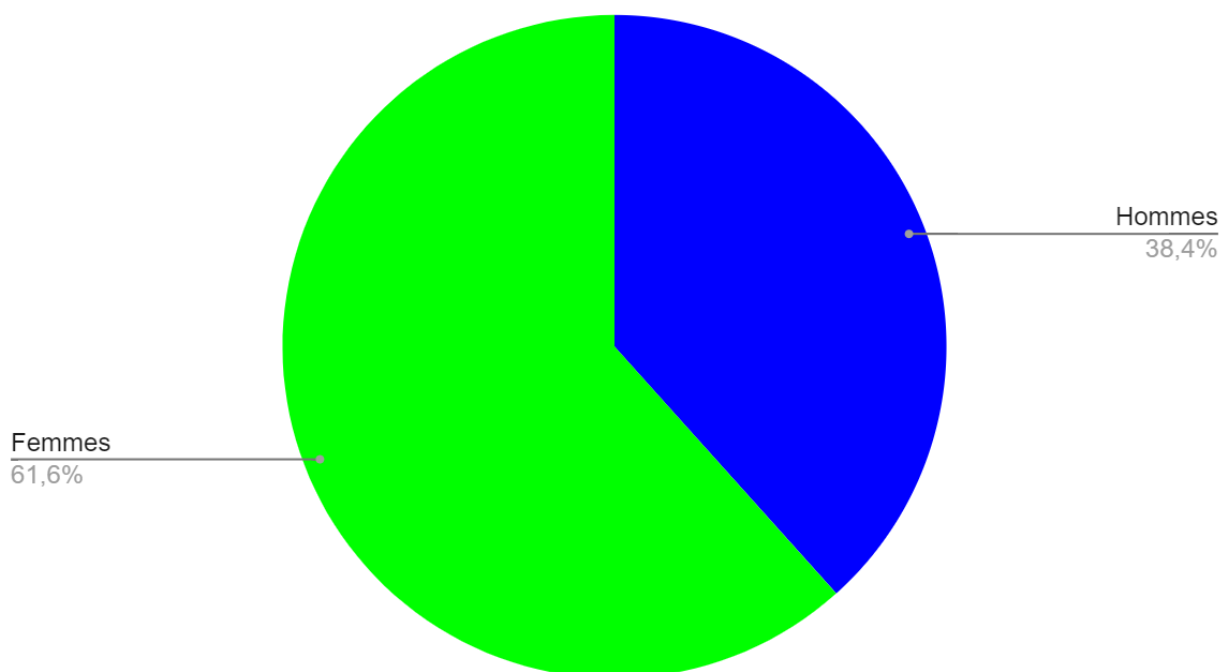
Les services techniques (dont la collecte) comptent 2 agents de moins qu'en 2021, en raison de la baisse des effectifs à la collecte des déchets pour la saison d'hiver 2022-2023.

On dénombre 7 agents de plus à la direction de l'enfance, notamment en raison de la reprise de la pause méridienne de l'école de Bozel en septembre 2022.

L'année 2022 compte 3 agents de plus en disponibilité/détachement : plusieurs agents en fin de carrière ont rejoint d'autres projets et ont fait valoir leurs droits à disponibilité.

La répartition des effectifs par sexe est la suivante :

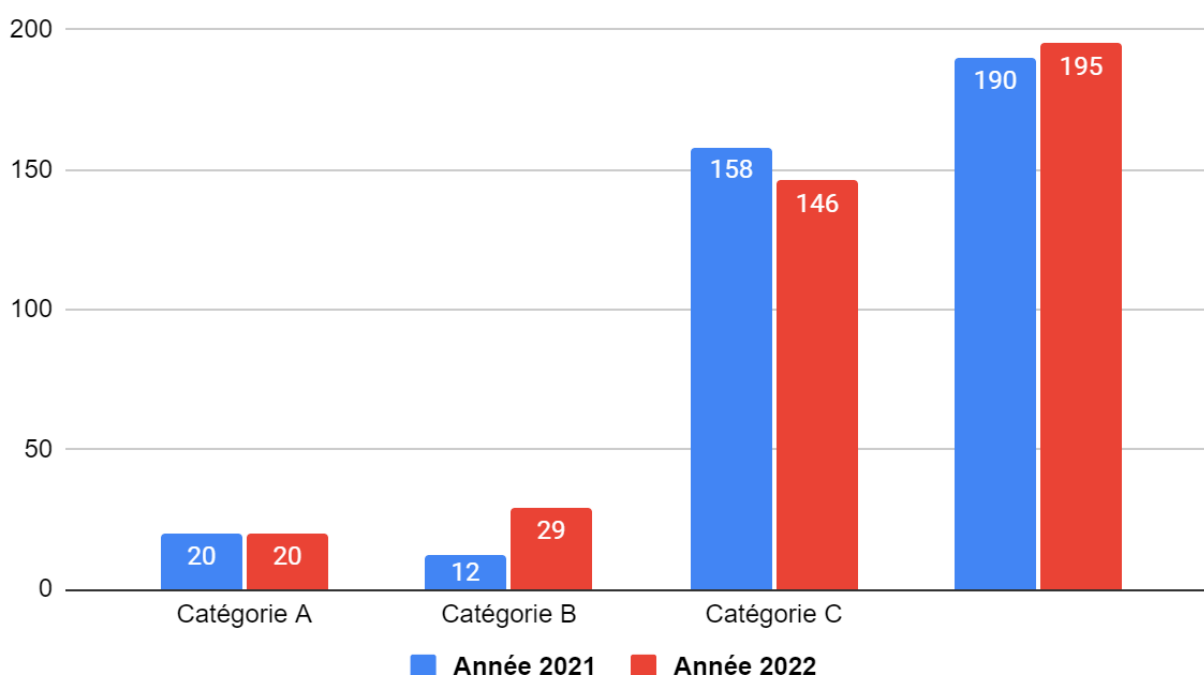
Répartition hommes/femmes au sein de Val Vanoise



Contrairement à 2021, on note une légère augmentation de la part de femmes au sein de la collectivité (61,6% en 2022 contre 60% en 2021), largement expliquée par l'augmentation des effectifs à l'enfance. D'une manière générale, depuis plusieurs années, la part femmes/hommes reste quasiment stable, notamment au regard des compétences assumées par l'intercommunalité.

La répartition par catégorie est la suivante :

Evolution des effectifs en fonction de la catégorie (hors élus et agents en disponibilité)



Les effectifs par catégorie ont évolué en 2022, suite notamment au passage des auxiliaires de puériculture en catégorie B au 1er janvier 2022.

La part des agents de catégorie A reste strictement la même qu'en 2021. On compte 17 agents de plus en catégorie B, augmentation expliquée par 16 auxiliaires de puériculture nouvellement dans cette catégorie et l'embauche d'un technicien chargé de la médiation des déchets. Cela se répercute donc sur le nombre d'agents en catégorie C avec 12 agents de moins qu'en 2021.

L'année 2022 a été marquée par la reprise de la gestion de la paie de la commune de Bozel à compter du mois de juin et par conséquent l'augmentation de la charge de travail des gestionnaires ressources humaines. Dans la prolongation, la fin d'année a permis d'enclencher la démarche de changement de logiciel RH dans l'optique d'améliorer le process de paie (fonctionnement effectif de l'interface entre le logiciel de gestion des temps Incovar et le logiciel de paie) et de permettre une éventuelle reprise des paies d'autres communes membres de l'intercommunalité.

Le suivi annuel de réalisation des 1607 heures par l'ensemble des agents est de plus en plus précis et maîtrisé. Il est réalisé de manière exhaustive sur l'ensemble des services sauf sur le service de la collecte où la rotation importante de personnel sur le poste de technicien logistique et déchets ne l'aura pas permis et où cela devra être optimisé en 2023.

La refonte du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels a été finalisée en fin d'année 2022, en accord avec le rétro planning prévu en 2021. Sa mise à jour annuelle sera réalisée par les assistants de prévention, en concertation avec les représentants du personnel, et accompagnée par le service de prévention du centre de gestion de la Savoie.

> Le service finances

→ Situation financière de la collectivité et perspectives

La situation financière de Val Vanoise reste saine, dans la continuité des années précédentes, avec un endettement faible (1,43 ans de capacité de désendettement contre une moyenne de 5,3 ans pour les EPCI de Savoie) et une bonne capacité à financer ses investissements (épargne nette de 20,7% contre 9% pour les EPCI de savoie).

Cependant, au vu du contexte actuel (inflation, hausse des taux d'intérêts, contexte social, etc.), il convient de rester très attentif aux évolutions afin de ne pas influencer les capacités de la collectivité à financer son projet de territoire ambitieux, tout en ne modifiant pas les taux de fiscalité. En effet, la Communauté de communes n'a pas augmenté ses taux de fiscalité depuis le début du mandat, que ce soit pour la fiscalité additionnelle (taxe d'habitation / taxe foncière / cotisation foncière des entreprises) ou pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : et l'objectif reste de ne pas utiliser le levier fiscal pour financer ce projet de territoire.

Pour le moment, la Communauté de communes respecte sa feuille de route concernant ses projets d'investissement structurants sur la durée du mandat 2020-2026 avec une enveloppe global initial de 25 M€ sur 6 ans.

Projets réalisés :

- Harmonisation des modes de collecte des déchets avec l'installation de points d'apport volontaire semi-enterrés sur les communes de Courchevel et des Allues - 11,8M€
- Rénovation de l'annexe communautaire rue des Tilleuls - 815K€
- Participation à la rénovation de la maison de Courchevel Moriond - 500K€

Projets prévus pour la séquence 2023-2026 :

- Modernisation du quai de transfert et de la déchetterie du Carrey - 8M€

De plus, le transfert de la compétence eau et assainissement étant désormais acté avec comme date d'effet le 1er janvier 2024, la Communauté de communes prévoit une dotation de 3M€ pour financer des projets urgents de remise à niveau sur ces compétences.

→ Gestion comptable

Le service finances traite l'intégralité des tâches comptables et financières de la collectivité (traitement des factures, bons de commandes, facturations, inventaire, etc.). Cela constitue un flux de documents budgétaires important et le service finances se doit d'être efficient dans la gestion de ce flux, tout en respectant scrupuleusement la réglementation et en assurant des contrôles systématiques.

De plus, il participe à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité qui se traduit par :

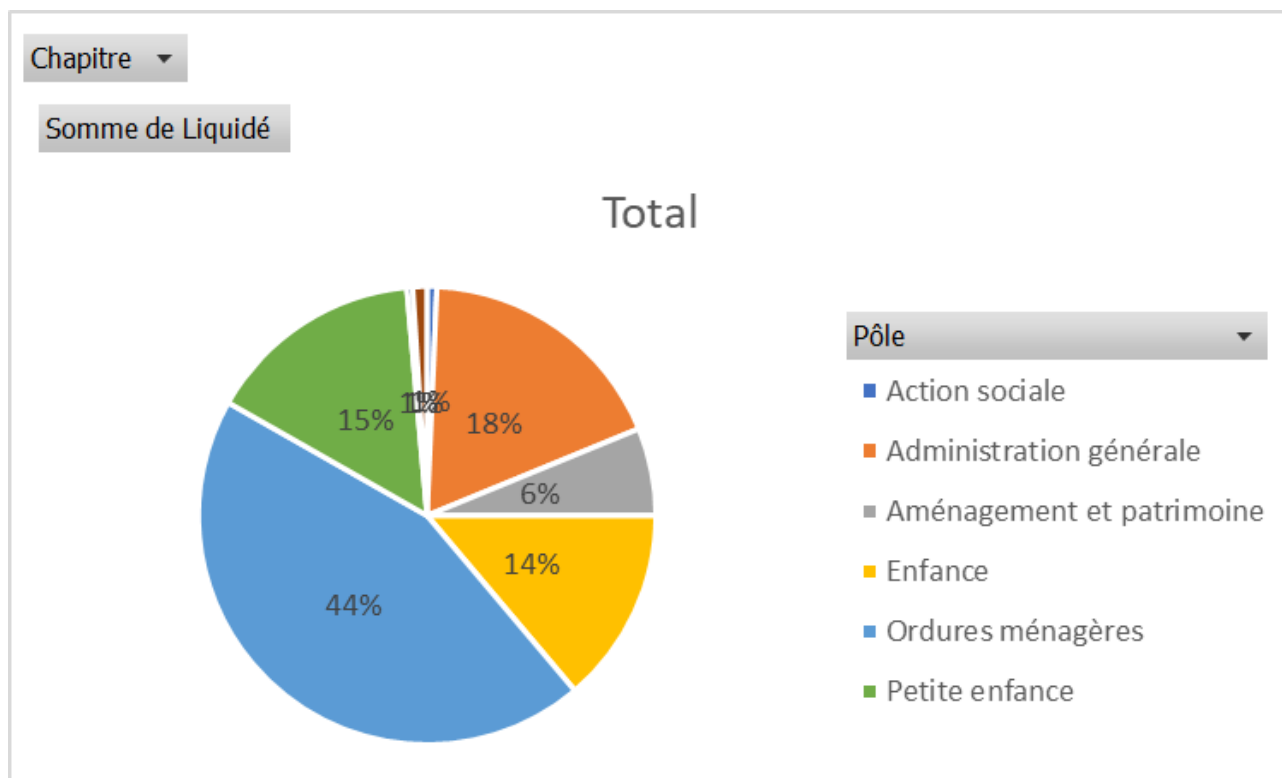
- l'élaboration des différents budgets de l'établissement et de ses activités annexes ;
- la mise en place d'outils de contrôle de gestion et de suivi des réalisations ;
- la préparation et le suivi du plan pluriannuel d'investissement et la gestion active de la dette ;
- la présentation de supports et d'outils d'aide à la décision des élus.

Lors du mandat 2014-2020, l'accent avait été mis sur la structuration de la collectivité et de ces procédures de validation/engagement des dépenses publiques. Cela s'est traduit par la rédaction et la mise en place d'un règlement financier, ainsi que d'autres actions de sécurisation des flux.

Lors du mandat 2020-2026, l'accent est mis sur l'optimisation et la rationalisation des fonds publics afin de générer un maximum d'économies sur les dépenses de fonctionnement pour éviter d'actionner le levier de la fiscalité dans un contexte où la Communauté de communes continue de développer ces services.

→ **Le fonctionnement**

La répartition des dépenses de la Communauté de communes



La collecte des ordures ménagères représente le poste principal de dépenses de Val Vanoise. Ce service est financé presque exclusivement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (97%, 7 M€), le reste étant par les recettes générées par les déchetteries et les reprises de matériaux.

Le deuxième poste de dépenses de Val Vanoise correspond à toutes les activités liées aux temps de l'enfant. Ce service est financé en grande partie par l'impôt (60%, 5,7M€), mais bénéficie tout de même d'un financement substantiel de la Caisse d'allocations familiales (27,5%, 1 M€) et des usagers de ces services (12,5%, 0,5 M€).

Les prélèvements obligatoires de l'État représentent une part importante du budget (14%, 1,8 M€). Les dépenses d'administration générale représentent moins de 10% de l'équilibre global du budget.

> Le service achat public et affaires générales

→ La commande publique

Le service commande publique de la Communauté de communes Val Vanoise est composé d'une personne dédiée aux marchés publics depuis septembre 2019.

En 2022, le service a assuré la passation de **56 nouveaux marchés publics** (1 lot = 1 marché public), dont 48 ont été attribués, 6 infructueux et 2 sans suite. 6 des 8 marchés non attribués ont pu être par la suite conclus avec des entreprises après démarchage et/ou évolution du cahier des charges.

L'année 2022 a été marquée par les derniers marchés de travaux de création de points d'apport volontaire aux Allues et à Courchevel et surtout par la rénovation de l'annexe du siège communautaire de Val Vanoise.

Sur ces 56 nouveaux marchés :

- 23 sont des marchés de fournitures courantes et services,
- 19 sont des marchés de travaux,
- 11 sont des marchés de prestations intellectuelles,
- 3 sont des marchés de maîtrise d'œuvre.

34 ont été passés en procédure adaptée et 22 en procédure formalisée.

- 8 marchés ont été attribués à des ETI (entreprise de taille intermédiaire) et 41 à des TPE-PME (très petite et petite et moyenne entreprise) ;
- 41 marchés ont été attribués à des entreprises seules et 7 marchés à des groupements d'entreprises ;
- 23 contrats de sous-traitance ont été signés, dont 17 pour les marchés de travaux des points d'apport volontaire ;
- 46 avenants ont été signés, avec au total une incidence financière de -99 866,94 € HT (3 avenants sans incidence financière).

En 2022, Val Vanoise a constitué 4 groupements de commandes en étant coordonnatrice :

- Équipement de la crèche de Courchevel Moriond avec la commune de Courchevel ;
- Location de systèmes d'impression avec prestations associées avec les communes des Allues, de Bozel et de Feissons-sur-Salins ;
- Achat de logiciels, d'équipements et de services de bureautique et informatique avec les communes des Allues et de Pralognan-la-Vanoise (dans le cadre du service commun informatique) ;
- Acquisition de titres restaurant avec les communes de Bozel, Courchevel (ainsi que son centre communal d'action sociale), Montagny et du Planay.

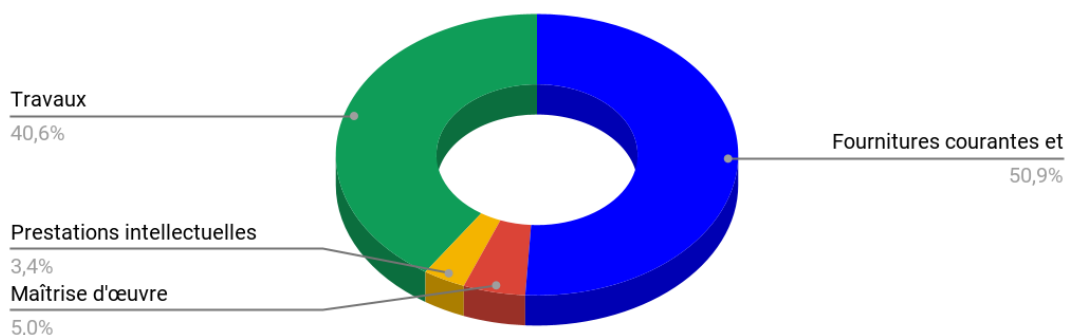
1 protocole transactionnel d'accord a été signé avec la société FISPAR arrétant, sans versement d'indemnité, les marchés publics de location de camions de collecte de déchets et d'une laveuse de colonnes au 25 novembre 2022 afin de faciliter les suivis administratif, financier et technique de ces prestations, précédemment découpées en plusieurs contrats.

En termes de montants **engagés** de ces 56 marchés de 2022 (hors avenants), cela représente :

- 7 982 881,43 € HT pour les marchés de fournitures courantes et services ;
- 6 370 807,94 € HT pour les marchés de travaux ;
- 782 702,60 € HT pour les marchés de maîtrise d'oeuvre ;
- 537 708,90 € HT pour les marchés de prestations intellectuelles ;
- **soit un total de 15 674 100,87 € HT.**



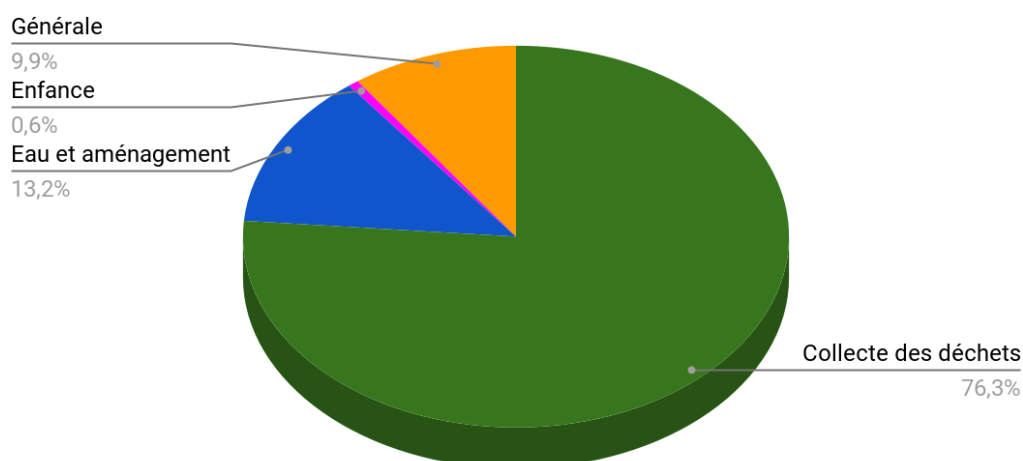
Répartition par type



Le montant des marchés par service de la Communauté de communes se décline comme suit :

- Collecte des déchets : 11 962 403,72 € HT
- Eau et aménagement : 2 068 570,67 € HT
- Direction générale : 1 544 642,07 € HT
- Enfance : 98 484,41 € HT

Répartition par service



En 2022, le service commande publique, en lien avec les services concernés, a entamé des négociations avec les candidats dès que la procédure le permettait dans 14 marchés sur 32 (44%). Un chiffre en légère baisse par rapport à 2021 où sur 15 négociations possibles, 7 avaient été engagées (46%).

Par rapport à la localisation des titulaires, **7 marchés ont été attribués à des entreprises siégeant sur le territoire de Val Vanoise**, 29 à des entreprises du département et 9 à des entreprises de la région.

6 critères de sélection ont été utilisés et sont le prix, la valeur technique, le délai d'exécution / de livraison, les caractéristiques esthétiques, les performances environnementales ainsi que l'insertion.

Sur les critères de sélection, le critère du prix est majoritaire dans 36% des marchés et le critère lié à la valeur technique l'est dans 19% des marchés. Concernant les autres critères, celui relatif au

délai a été utilisé dans 2 marchés, 1 marché pour l'insertion (2 en 2021) et 5 marchés pour l'environnement (1 en 2021).

Le service tend de plus en plus à l'insertion de nouveaux critères de sélection (insertion professionnelle et sociale, coût et cycle de vie, etc.) ainsi qu'à la diminution de la pondération du critère prix afin de privilégier entre autres la qualité des prestations, dans le respect de la réglementation et notamment de la loi du 22 août 2021 Climat et résilience et du futur décret d'application rendant obligatoire l'utilisation de critères de sélection portant sur le développement durable.

L'ouverture aux variantes sans réponse obligatoire à la solution de base, l'exigence de présenter des variantes (comme des variantes environnementales ou d'innovation) ou encore la dénomination des marchés avec des indications écologiques, sociales ou économiques sont quelques idées pour les futurs marchés publics que le service a en tête.

Le service améliore la transparence de ses marchés au niveau de l'analyse des offres en prévoyant directement dans le règlement de consultation la grille de notation, grille réalisée conjointement entre le service commande publique et le service concerné par le marché public. Les soumissionnaires ont ainsi, dès la phase de consultation, toutes les informations concernant les analyses des offres par Val Vanoise.

→ **Les assurances**

Du côté des assurances, que le service achat public et affaires générales gère également, l'année 2022 se résume par la **déclaration de 6 sinistres** (contre 27 en 2021), dont :

- 1 relatif à de la responsabilité civile, tous sans suite (7 en 2021),
- 5 relatifs à des incidents concernant la flotte automobile (16 en 2021),

La réduction du nombre de sinistres déclarés auprès de l'assurance est due à la mise en place de démarches de prévention auprès des agents et d'une stratégie de réflexion quant à la déclaration des sinistres automobiles à l'assurance vis-à-vis de la prime et des éventuelles augmentations engendrées.

→ **Le patrimoine mobilier**

Dans la continuité de ses efforts en 2020 concernant le recensement de ses biens mobiliers, le service, en collaboration avec le service eau et aménagement, a finalisé l'inventaire physique et comptable. Pour suivre ce patrimoine mobilier, un contrôle annuel est prévu. Le contrôle de cet inventaire a été reporté en 2023 en raison d'une charge de travail du service achat public et affaires générales qui gère cette mission. Avec l'arrivée d'une assistante administrative au sein de ce service, l'année 2023 sera donc synonyme de premier contrôle.

2610 équipements en service composent le parc mobilier (acquisition ou location) de Val Vanoise, dont 2520 en service et comprenant :

- 990 mobiliers scolaires (chaise enfant, accessoire de sol, jouet, table, tabouret, structure de motricité, etc.)
- 791 biens mobiliers (bureau, caisson, table, chaise, armoire, barnum, etc.)
- 257 appareils électroménagers (aspirateur, cafetière, distributeur de savon et gel hydroalcoolique, four, frigo, lave-linge, ventilateur, etc.) ;
- 193 appareils informatiques (écrans, imprimantes, ordinateurs, télévision, etc.) ;
- 140 biens d'outillage (échelle, escabeau, pelle, visseuse, scie, fraise à neige, laveur haute pression, etc.)

Le contrôle en 2023 permettra d'affiner encore plus précisément le patrimoine mobilier de Val Vanoise.

→ L'accueil

Afin d'assurer une meilleure continuité du service accueil de la collectivité, il a été procédé au recrutement d'une assistante administrative en septembre 2022. En sus de remplacer l'agent chargé d'accueil pendant son absence, l'assistante administrative vient aider le responsable achat public et affaires générales.

En 2022, les données du service accueil sont les suivantes :

- 980 courriers reçus, avec la répartition par service :
 - 368 pour le service des ressources humaines ;
 - 238 pour le service finances, dont 181 factures ;
 - 93 pour la direction de l'enfance ;
 - 80 pour la direction collecte des déchets ;
 - 75 pour la direction de l'eau et aménagement ;
 - 54 pour la direction générale ;
 - 43 pour le service achat public et affaires générales ;
 - 28 pour le service moyens internes ;
 - 1 pour le service vallée de Bozel Tourisme.

- 572 courriers envoyés, avec la répartition par service :
 - 32 pour le service achat public et affaires générales ;
 - 91 pour le service de la collecte et des déchets ;
 - 162 pour le service de l'enfance ;
 - 80 pour le service de l'eau et l'aménagement ;
 - 20 pour le service des finances et du budget ;
 - 62 pour le service de la Vallée Bozel Tourisme ;
 - 122 pour le service ressources humaines (hors bulletins de paie).

En 2022, 7320 demandes des usagers (appel téléphonique) ont été reçues par l'accueil de la Communauté de communes. 96% des appels recueillis ont été traités directement par l'accueil ou transférés au service demandé avec une réponse apportée à l'utilisateur immédiatement.

> Le service des systèmes d'information

En 2022 le service est composé d'un agent permanent dont les missions principales s'articulent ainsi :

- Accompagnement à la dématérialisation des documents administratifs ;
- Gestion des outils informatiques mis à disposition des agents ;
- Formation et accompagnement quant à l'usage des pratiques numériques ;
- Mise en place d'un service commun avec des communes membres ;
- Déploiement de pratiques plus vertueuses notamment au regard de l'empreinte carbone ;
- Veille réglementaire.

Le service a vu ses missions s'accroître avec la mise en place d'un service commun autour des systèmes d'information. La commune des Allues a en effet sollicité la communauté de communes Val Vanoise pour la mise en place de ce dernier en janvier 2022. La commune de Pralognan-la-Vanoise a par la suite initié ce processus en septembre 2022.

Enfin un groupement de commandes avec les communes des Allues, de Bozel et de Feissons-sur-Salins concernant les systèmes d'impression a également été conclu au cours de

cette année. L'objectif principal étant la réduction des coûts et l'harmonisation des pratiques à l'échelle du territoire.

— Consultances architecturales

Chaque année, un architecte assure le service de consultance architecturale proposé aux porteurs de projets immobiliers. Un service gratuit destiné aux habitants du territoire de la Communauté de communes.

L'architecte, du cabinet Jean-Paul Faure, intervient le deuxième mardi après-midi de chaque mois, sur rendez-vous. En 2022, **26 personnes ont bénéficié de conseils** pour réaliser leur projet.

L'architecte a pris sa retraite à l'automne 2022, ce qui a entraîné un nouvel appel à candidatures porté par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour choisir un nouvel architecte. L'architecte Thomas JAY, du cabinet CARACOL Architectures, sera le nouvel architecte conseil en 2023 et interviendra le dernier mercredi après-midi de chaque mois. Il a également été acté que les comptes-rendus des consultances architecturales seraient notifiés aux communes du lieu du projet qui se chargeraient elles de les notifier au porteur de projet par la suite.

Répartition des consultances par commune

